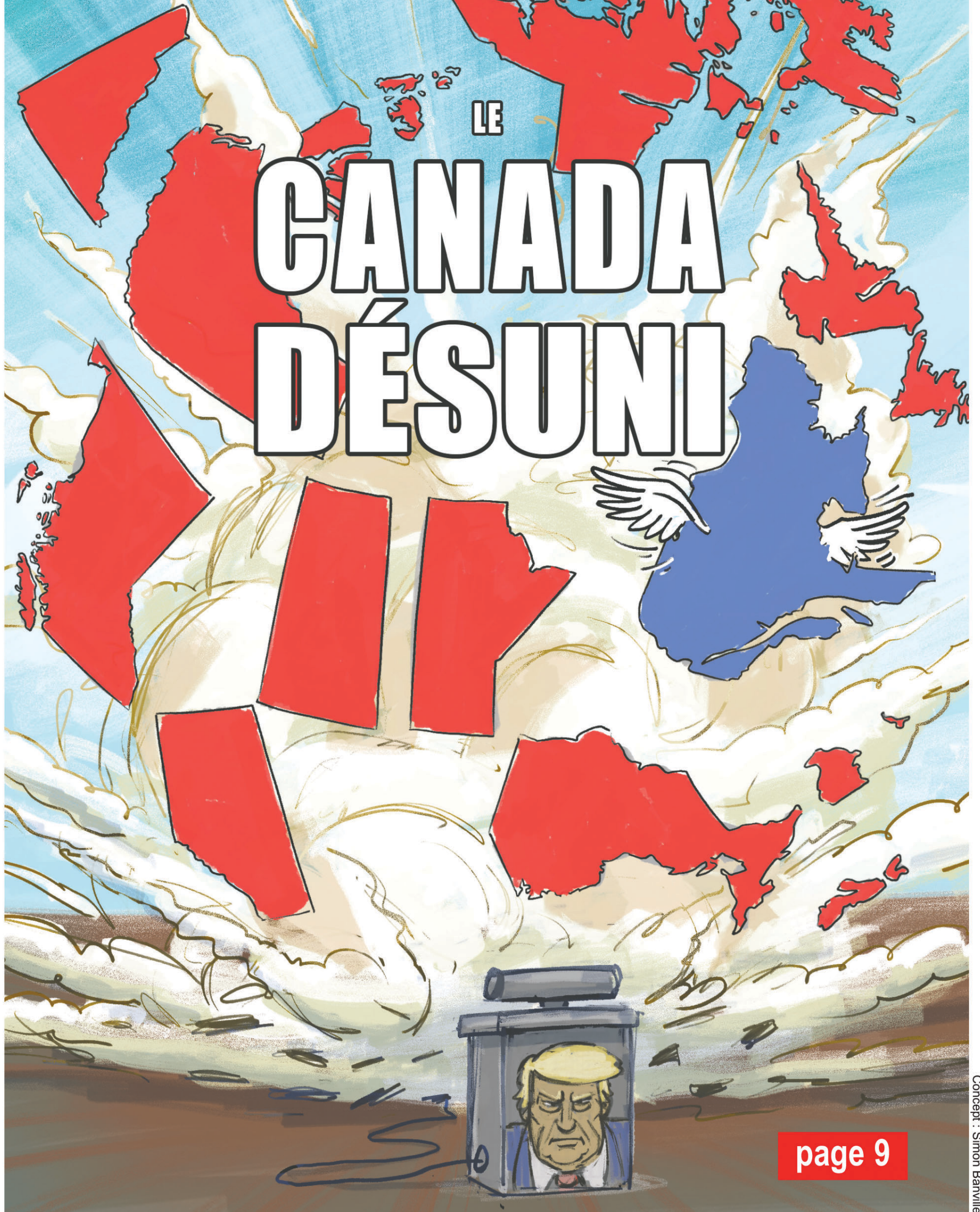


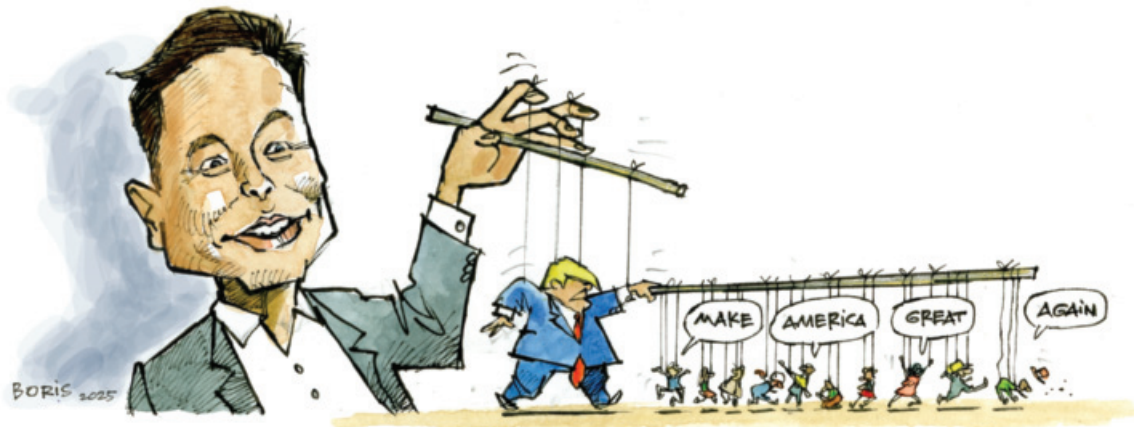
433

L'AUT' JOURNAL

Février 2025 • avec une apostrophe pour apostropher



LE CANADA DÉSUNI



FElon Musk

Michel Rioux

Je m'autorise de ce que fait Donald Trump, qui n'a de cesse d'affubler ses adversaires de qualificatifs souvent orduriers et qui n'hésite pas à jouer avec leurs noms pour faire rire son club d'adorateurs inconditionnels. La dernière victime en date est le gouverneur de la Californie, Gavin Newsom, dont il a travesti le nom en Newscom.

Un felon - félon en français - est un traître à son maître. Le problème, ces jours-ci, c'est qu'on ne sait plus qui est le boss de qui...

Un récent montage qui a circulé sur les médias sociaux exprime en partie pourquoi on peut s'interroger à savoir qui mène :

Canada : not for sale
Panama : not for sale
Groenland : not for sale
America : recently bought by Elon Musk!

La fortune personnelle de Musk a grimpé en flèche depuis l'élection de Trump : 147 milliards \$ US. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce Musk sait où se trouve son intérêt. Le spectacle auquel on assiste depuis deux mois, alors qu'on voit défiler à Mar-a-Lago des oligarques comme Bill Gates, Jeff Bezos et Mark Zuckerberg, venus prêter

allégeance à Trump, comme le font les affidés à un chef mafieux, confirme que ce système est tout sauf une démocratie. Une oligarchie qui n'a rien à envier à celle dirigée en Russie par Poutine.

Mais dans certains milieux de l'extrême droite américaine, on commence à s'interroger. À commencer par Steve Bannon, qui fut un temps le gourou de Trump. Il déclarait récemment que Musk « est devenu accro à l'adoration que les rassemblements lui ont apportée pendant la période précédant le jour de l'élection ». Dans le *Corriere della Sera* du 8 janvier, il accusait : « C'est un homme vraiment diabolique, un très mauvais gars. J'ai fait de mon mieux pour le faire tomber. »

La commentatrice Laura Loomer en a rajouté : « En tant que fidèle partisane du président Trump, je le soutiens suffisamment pour tirer la sonnette d'alarme sur ce qui est en train de devenir un boulet. Vous n'êtes pas autorisé à remettre Musk en question, semble-t-il, et la question qui se pose est la suivante : Donald Trump va-t-il intervenir avant que cela ne crée une crise pour son administration? »

Musk, jamais élu par personne, a pris en main la politique internationale des États-Unis.

Il traite le chancelier Olaf Scholz de « tyran antidémocratique », tout en

appelant ouvertement à voter pour le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne, un parti dont la cheffe dit qu'il est « libertarien et conservateur, mais qu'on veut le faire passer pour extrémiste ». Il s'en prend au gouvernement britannique de Keir Starmer, l'accusant de « protéger des gangs de pédos immigrés et de diriger un État policier tyrannique ». Il vante les mérites de Giorgia Meloni, première ministre d'Italie, pas particulièrement de gauche...

Sans parler de ce qu'il pense de Justin Trudeau et qu'il a étalé publiquement, le traitant d'insupportable abruti et l'interpelant sous le vocable fort peu gracieux de « fillette ».

Malgré leurs défauts, ces pays sont encore des démocraties.

Mais, curieusement, on n'a pas entendu un seul mot sur des régimes autoritaires, comme la Russie, la Chine, l'Arabie saoudite et autres contrées dirigées par des hommes forts comme les aime Donald Trump.

Parlant de la Chine...

Dans sa *gigafactory* de Shanghai, celui que Trump a nommé son conseiller en efficacité gouvernementale fabrique 950 000 Tesla par année, soit une voiture toutes les 40 secondes... Or, Musk est comme cul et chemise avec la Chine. On peut entrevoir d'ici le choc alors que Donald Trump veut rapatrier sur le sol américain la production dont la Chine inonde les États-Unis.

Celui qui dit vouloir sabrer 2 000 milliards de dollars dans les dépenses fédérales s'y connaît en matière de hache budgétaire. Jean-François Nadeau y a fait allusion dans une récente chronique du *Devoir*. *Le Canard enchaîné*, sous le titre « Le bilan saignant d'Elon Musk », décrit comment, pour arriver à ses fins, il n'a aucun respect pour la santé et la vie de ses employés.

À ses deux usines du Nevada et de la Californie, les mesures de sécurité ont été enlevées pour accélérer la cadence de la chaîne de montage, avec le résultat que le taux d'accident est désormais « supérieur de 30 % à la moyenne de l'industrie américaine ». Même chose à l'usine de Berlin. « Cadences infernales, explosion des accidents de travail, syndicats bannis et salaires riquiqui », écrit *Le Canard*. L'usine qui fabrique les fusées de SpaceX, au Texas, fonctionne sur la même base. Le taux d'accident y est sept fois plus élevé que dans le reste de l'industrie : 5,9 blessures pour 100 travailleurs contre 0,8 pour la concurrence, souligne l'hebdomadaire.

Comme le Narcisse de Mar-a-Lago n'apprécie pas qu'on lui fasse ombre, qui sera le maître et qui sera le traître? Musk pourrait bien devenir l'un des principaux marionnettistes du pantin Trump afin de nourrir ses propres intérêts, comme l'écrit le *Slate*.

« That is the question », aurait décrété Shakespeare. ◀



ROMANICIELS XYZ

Ce bar de coin de rue

La vie inspire la littérature : voilà qui est dans l'ordre des choses. Il arrive néanmoins que le réel produise des histoires si invraisemblables qu'il force son conteur à en atténuer les effets pour le rendre crédible. Des événements d'une telle abracadabrance qu'au cinéma on adoube le film de l'étiquette « inspiré de faits vécus » pour assurer la véracité de son contenu.

Or, certaines fictions se révèlent à nous avec une telle puissance qu'elles bousculent notre existence, jusqu'à en modifier les paradigmes. Les événements survenus à la tombée de l'hiver 2000, tandis que je croupissais dans mon appartement, sembleront invraisemblables à qui ne sait pas reconnaître l'influence de la littérature dans nos vies.

Il faut savoir admettre les limites du raisonnable et l'importance du merveilleux. Malgré tout, ce chapitre n'est ni tiré de la pâle colonne de faits divers ni le fruit d'une imagination débordante, mais le récit scrupuleux d'un début de semaine ordinaire, dans ce bar de coin de rue.

Les mesures mises en place pour freiner l'élan ravageur des brigands du quartier semblaient enfin avoir porté fruit. Était-ce simplement le calme avant la tempête ou le temps d'enfin célébrer l'armistice? On pouvait tout aussi croire que, satisfaits de leur butin, les braqueurs avaient opté pour un repos bien mérité, s'exilant quelque part sur une plage floridienne, bien assis sur une caisse de Budweiser.

L'anxiété collective ne tarissait pas pour autant et multipliait les spéculations.

Au lendemain d'un cinquième dimanche soir sans braquage, la semaine s'installait tranquillement. Les piétons avaient peu envahi les trottoirs, s'engouffrant dans les autobus et les bouches de métro. Les artères avaient croupi sous le trafic des voitures qui se rendaient au centre-ville, puis les commerces avaient un à un retourné leur pancarte en devanture : « Oui, nous sommes ouverts ». Sans se presser, les étudiants avaient repris place dans les cafés. Le soleil plombait, se mirant dans une neige éclatante qu'il ne tarderait pas à soumettre à sa chaleur. L'Uchronie se préparait à l'ouverture. ◀

Je travaille dans le bruit
Yannick Marcoux
XYZ, 2024

Ce que le personnel enseignant apporte à notre société est inestimable. Prenons soin de celles et ceux qui agissent avec la jeunesse d'aujourd'hui pour bâtir le monde de demain. Témoignons tout notre respect à ces personnes essentielles et exprimons-leur notre plus profonde gratitude pour leur rôle fondamental.

Bonne semaine des enseignantes et enseignants !



Syndicat de
Champlain (CSQ)
Personnel enseignant et de soutien



Réfléchir l'avenir, œuvrer pour nos enfants, croire en nos enseignantes et enseignants

Leçon d'histoire

Influents dans quelques médias et syndicats

Pour comprendre les « wokes »

Gaston Michaud



L'histoire a la mémoire courte. Remontons aux années 1973-80. La Révolution tranquille, qui avait commencé avec le « Désormais » de Paul Sauvé, était en plein épanouissement. Très peu de gens se souviennent avec un peu de précision de cette période mouvementée. Moi, oui!

À Montréal et dans plusieurs endroits en province, c'était le temps de la reprise de parole par les citoyens. Naissaient en

quantité des garderies autogérées, des comptoirs alimentaires, des comités de citoyens, des camps de vacances, etc. Disons que les gens se libéraient un peu de la notion de paroissiens pour étoffer leur qualité de citoyens.

Dans le temps, j'étais président de la coopérative Olier, dans la partie sud du Plateau Mont-Royal. Une organisation efficace et rentable. Un regroupement de démunis qui se donnait des services. Un conseil d'administration articulé. Des assemblées générales suivies et démocratiques.

Après 1973, quelques jeunes étrangers au quartier sont arrivés, intelligents et dynamiques. Leur nombre a un peu augmenté dans notre coopérative : au plus une dizaine. Comme ils étaient intelligents, dynamiques et qu'ils avaient du temps, ils se sont fait élire au conseil d'administration.

La même chose s'est produite dans la plupart des garderies, des comptoirs alimentaires et des comités de citoyens. Ils appartenaient tous à des groupes marxistes-léninistes, dogmatiques et parfois rivaux : En Lutte, la Ligue, le PCCML, les trotskistes, etc.

Puis, ils ont pris le contrôle des assemblées générales : amendements, sous-amendements, contre-propositions... Les participants à une assemblée donnée étaient plus d'une centaine, peu scolarisés et peu habitués aux procédures. Après plus de deux heures, nous en étions encore au premier point de l'ordre du jour et nous avons dû remettre la séance au lendemain soir.

Le lendemain, la foule avait fondu et les marxistes-léninistes ont pris le contrôle du conseil d'administration. Ils ont fait la même chose dans tous les groupes de citoyens, dans les universités, dans les syndicats.

Nous avions un camp de vacances florissant. À l'ouverture en 1978, les sept moniteurs du camp sont arrivés la veille. Ils étaient tous M-L. J'ai laissé la direction du camp avec deux partenaires. Pour acheter un moulin à scie, car il n'y avait plus d'espace pour moi dans le domaine social. Le camp est mort quelques années plus tard. Abandonné, sans propriétaires. Les M-L avaient un objectif : faire mourir tous les groupes de gauche non marxistes. Ils avaient réussi.

Immédiatement après 1980, l'influence des M-L a rapidement diminué. Le dernier clou dans le cercueil a été planté avec la chute de l'empire russe. On n'en parle plus, on ne s'en souvient plus.

Je pense que nous vivons le même phénomène avec les « wokes ». Ils sont très minoritaires. Probablement moins nombreux que les M-L. Beaucoup plus scolarisés que la moyenne. Très dogmatiques. Influents dans quelques médias et syndicats.

Trudeau n'a pas jeté l'éponge



Le problème, c'est que les échanges avec eux sont impossibles et qu'en attendant, ils repoussent un grand nombre de citoyens vers la droite. ◀

BLOC Québécois

Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville

450-965-1188
louise.chabot@parl.gc.ca
8, rue Saint-Charles
Sainte-Thérèse QC J7E 3J9

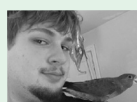
Une voix forte à Ottawa pour les gens d'ici !



Le billet

Michel Rioux

1



Le monde syndical

Oriane Dorais

13



L'environnement

Monique Pauzé

4



La solidarité syndicale internationale

Luc Allaire

15



L'économie

Gabriel Ste-Marie

5



Le temps de lire

Simon Rainville

17



L'immigration

Anne Michèle Meggs

6



La laïcité

Marie-Claude Girard

18



Les régions

Marc Nantel

8



La page éditoriale

Pierre Dubuc

9



La politique québécoise

Sylvain Martin

12

L'AUT' JOURNAL
février 2025 • avec une apostrophe pour apostropher

4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204,
Montréal (Québec) H2W 1Z4

Téléphone : (514) 843-5236
Internet : info@lautjournal.info

Envoi de publication canadienne
Numéro de convention : 40050148

2025, Dépôt légal
Bibliothèque nationale
ISSN : 0833-8965

Imprimé par les travailleuses et travailleurs
syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho

MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIR.E.S

UNIFOR
lesyndicat | Québec

Chez Unifor Québec, nous reconnaissons et célébrons la résilience, la force et les contributions inestimables des communautés noires dans la société québécoise et dans le milieu syndical.

En ce Mois de l'histoire des personnes noires, nous renouvelons notre engagement envers l'égalité, la justice sociale et la solidarité.



Entretien avec Pierre Sormany, auteur du livre « Le métier de journaliste »

Un métier dans la tourmente

Pierre Dubuc

Donald Trump triomphe dans le chaos. Un chaos en grande partie médiatique. Avec la fuite des revenus publicitaires au profit des géants du Web, de nombreux médias traditionnels ont fermé au cours des dernières décennies en Amérique du Nord. Aujourd'hui, les promoteurs d'une supposée « liberté de parole », les Musk, Zuckerberg, Bezos et autres bonzes de la Silicon Valley forment la cour de Donald Trump.

C'est dans ce contexte « libertarien » des réseaux sociaux, où se propagent mensonges, diffamations et intimidations, que Pierre Sormany fait paraître, 35 ans après l'édition originale, une nouvelle édition de la bible de la profession, *Le métier de journaliste* (Boréal, 2024).

UNE RÉPONSE AUX MÉDIAS SOCIAUX

Comment réagir devant cette déferlante numérique? Y a-t-il encore un avenir pour cette presse traditionnelle, dont il décrit les pratiques avec un souci du détail, dans plus de 500 pages? Des journalistes s'interrogent : devons-nous faire nôtres certaines formules des influenceurs du numérique, pour mieux rejoindre nos publics?

Pierre Sormany reconnaît que d'autres canaux d'information se sont imposés et, dans son livre, il donne des conseils aux journalistes pour les apprivoiser, les incitant à mieux exploiter les possibilités du Web. « On peut jouer le jeu, avec des formats plus courts, l'insertion de séquences sonores, visuelles ou infographiques, etc., il est possible d'être plus léger sans être superficiel.

Mais, attention, il ne faut pas qu'on perde notre marque distinctive. Et, certains propriétaires de presse ont compris que, si les grands médias veulent demeurer pertinents, il leur faut se singulariser par un contenu exclusif. Aussi, nous avons assisté depuis deux décennies à l'émergence du journalisme d'en-

quête et à la renaissance du grand reportage », précise-t-il.

Sormany, qui a été journaliste au journal indépendantiste *Le Jour* et au *Soleil* de Québec, reconnaît les contraintes que subissent les journalistes (contrainte de temps, demande pour du contenu instantané pour alimenter les sites), qui les conduisent à transmettre seulement de l'information, sans prendre toujours le temps d'expliquer. « Mais à quoi servent les journalistes s'ils n'ont pas le temps de fouiller les études et de vérifier ce qu'on leur dit? »

Pour que les journalistes retrouvent une crédibilité perdue, il plaide pour un retour aux bases de leur métier : recherche acharnée de la vérité; rigueur dans le traitement des sources; effort soutenu pour vulgariser les enjeux; capacité de reconnaître ses torts et rectifier les faits. Nos médias refusent trop souvent de se remettre en question par crainte d'alimenter le scepticisme. Mais Sormany insiste : « Il faut reconnaître quand on se trompe. On en tire des bénéfices à long terme. »

Dans cette perspective, il a senti le besoin d'ajouter un chapitre complet sur les valeurs de base du journalisme dans cette nouvelle édition.

LA PRESSE AMÉRICAINE

Mais la tourmente est bien réelle. Du côté de la presse traditionnelle américaine, nous avons vu des géants connus pour leur allégeance démocrate, comme le *Washington Post* et le *Los Angeles Times*, stupéfiés leur lectorat en refusant, sous la pression de leurs propriétaires, de prendre position en éditorial pour Kamala Harris.

Sormany se désolé surtout de l'accord hors cours intervenu entre ABC News et Donald Trump. ABC News a accepté de verser 15 millions de dollars à la bibliothèque présidentielle de Donald Trump pour régler un procès en diffamation contre George Stephanopoulos qui avait affirmé que le président élu avait été reconnu civile-



À quoi servent les journalistes s'ils n'ont pas le temps de fouiller les études et de vérifier ce qu'on leur dit? – Pierre Sormany

ment responsable du viol de E. Jean Carroll.

Selon Sormany, ABC News aurait eu de bonnes chances de gagner ce procès s'il avait eu lieu, mais ABC News, c'est aussi Disney et bien d'autres entreprises. Les propriétaires ont préféré payer plutôt que de risquer des mesures de rétorsion si Trump était élu. De même, le *Washington Post* appartient à Jeff Bezos, propriétaire d'Amazon. « C'est le danger qui guette les médias lorsqu'ils appartiennent à des empires. »

Le clivage extrême de la société américaine a aussi eu, selon lui, un effet pervers sur les médias de centre-gauche lors de la campagne électorale. « Le *New-York Times* est devenu la chambre d'écho de la candidate Kamala Harris, comme Fox News l'était pour Donald Trump. »

LA PRESSE CANADIENNE

Au Canada, la situation des médias est précaire. Entre 2008 et 2023, 450 médias ont dû mettre la clé sous la porte. En 2019, Google, Facebook et leurs sites associés (YouTube, Instagram, etc.) ont attiré à eux seuls près de 70 % de tous les revenus publicitaires.

Les gouvernements sont venus à la rescousse avec de généreux crédits d'impôt pour les salaires des journalistes et une loi permettant à un nombre restreint de médias de remettre par le biais d'une fondation spécifiquement créée à cette fin des reçus pour déductions fiscales.

Mais Pierre Poilievre a promis de mettre fin à l'aide aux médias et de fermer CBC/Radio-Canada. « Ce ne sera pas sans conséquence sur le réseau français », déclare celui qui a été directeur des émissions d'affaires publiques à la télévision de Radio-Canada et responsable de l'équipe d'enquête (radio-télé-web) de 2009 à 2011.

« Si Poilievre est élu et met ses menaces à exécution, ce sera une catastrophe. *La Presse* et *Le Devoir*, qui sont en bonne situation financière, pour-

raient s'en tirer, mais ce n'est pas le cas de la coop des six quotidiens régionaux (CN2i) », nous dit Sormany en mentionnant qu'un consultant étudie actuellement un possible achat de CN2i par *La Presse*.

LA RECHERCHE DU CONSENSUS

Pierre Sormany reproche à nos grands médias de toujours être à la recherche du consensus, de manquer parfois d'esprit critique. « Ils appellent tous en éditorial à augmenter les dépenses militaires pour atteindre la cible du 2 % du PIB, ils soutiennent tous la guerre en Ukraine », se désolé-t-il. Ce fut la même chose lors des grands conflits du passé. Par exemple, lors de la guerre en Bosnie-Herzégovine dans les années 1990, « *L'aut'journal* a été le seul média qui a tenu une position analytique en présentant les différentes composantes religieuses au conflit. Les autres s'en sont pris aux Serbes », souligne-t-il.

TROIS PUBLICS

Le portrait de nos médias traditionnels n'est pas si sombre. Au Québec, ils n'ont pas reculé devant les réseaux sociaux, comme les grands médias américains et 68 % des Québécois y puisent toujours leur information. De plus, 76 % disent y trouver l'information la plus digne de confiance.

Le livre de Pierre Sormany est un outil essentiel pour consolider et améliorer cette position. Il fait le tour complet des différentes facettes du métier. Il écrit avec un grand souci didactique, reflète d'une expérience de 38 ans d'enseignement du journalisme à l'Université de Montréal. Le livre regorge d'exemples concrets et d'anecdotes tirés de son parcours dans le métier, si bien que sa lecture est tout aussi enrichissante pour les étudiants en journalisme, les journalistes et le public qui s'intéresse aux médias. D'ailleurs, il nous confie : « Je'ai écrit en pensant à ces trois publics. »

Remplacer la publicité par l'abonnement

J'ose même soulever une parenthèse : la publicité commerciale est-elle d'intérêt public, utile socialement?

De nos jours, d'énormes sommes d'argent sont englouties pour encourager essentiellement la surconsommation. À l'heure où, avec raison, nous angoissons à propos de la santé de la planète et des changements climatiques, n'est-il pas paradoxal que la publicité continue, comme si de rien n'était, à stimuler la surconsommation et la vente de véhicules polluants?

Soyons rationnels pendant un bref instant : la publicité est un rouage essentiel de la surconsommation et de son corollaire, la pollution. Nous savons, selon les dernières estimations, qu'il faudrait réduire les émissions de CO₂ de 14 milliards de tonnes, soit une réduction de 28 % d'ici les six prochaines années pour empêcher le climat de se réchauffer de 2 degrés Celsius. Ce qui est déjà trop!

À mon avis, une vraie stratégie pour sauver la planète ne peut se passer d'un virage important visant à mettre fin à la surconsommation. Le nerf de la guerre contre la pollution n'est certainement pas la publicité.



J'oserais même aller plus loin et dire que la publicité constitue une forme de pollution sonore et visuelle. Cette pollution atteint des sommets incroyables depuis l'avènement du numérique et des géants du Web.

Or, pensons-y bien, si on mettait fin à la publicité, les géants du Web seraient bien mal pris. C'est la base de leur modèle d'affaires. Ce serait le plus extraordinaire pied de nez que nous pourrions leur faire.

Mais, pour en revenir aux médias, je considère que publicité et information sont incompatibles. Ne serait-il pas ainsi possible d'envisager un modèle d'affaires qui ne dépendrait pas des recettes publicitaires? En rétablissant, par exemple, l'abonnement pour tous les médias?

[...]
Un jour, il faudra bien que, comme société, on se dote d'une politique qui reconnait le fait que l'information constitue un bien public. De façon pérenne, on peut penser à la création d'un vaste Fonds des médias, indépendant et géré par des administratrices et des administrateurs indépendants.

En parallèle, les médias ont comme défi de développer un nouveau modèle d'affaires et surtout de favoriser un type de journalisme qui encourage et promeut l'engagement des citoyens et des citoyennes. En ce sens, l'abonnement, par exemple, constitue une forme d'engagement fort pour une information rigoureuse en cette ère où la désinformation règne.

Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca
(450) 652-4442

BLOC Québécois

ABONNEZ-VOUS!

Voir page 9

Tenir tête aux géants du Web
Alain Saulnier
Écosociété, 2024

Incohérence et échec d'une politique climatique**Le bilan catastrophique des libéraux****Monique Pauzé**

La démission de Justin Trudeau à titre de premier ministre confirme ce que beaucoup redoutaient : l'inaction climatique de son gouvernement a compromis l'avenir de notre planète.

Après presque dix ans de pouvoir, le bilan environnemental des libéraux est non seulement décevant, mais aussi incohérent et néfaste pour la lutte contre les changements climatiques. Et ce, malgré des promesses qui semblaient ambitieuses en 2015.

MAUVAIS COUPS

En 2015, Justin Trudeau laissait entendre que le Canada allait devenir un leader mondial dans la lutte contre les changements climatiques. Lors de son discours à l'ONU cette même année, alors qu'il avait les coudées franches pour agir, il a pris une direction diamétralement opposée. Au lieu de faire avancer la transition énergétique, il a choisi de privilégier les intérêts des pétrolières et de leur accorder un soutien sans précédent.

Parmi les mauvais coups notables, citons l'achat du pipeline Trans Mountain, la relance du projet Keystone XL (finalement rejeté par Joe Biden), ainsi que l'approbation de nouveaux projets, comme Baie du Nord, et l'assouplissement des permis d'exploration.

En fin de compte, Justin Trudeau a investi plus d'argent public dans les pétrolières que ses prédécesseurs conservateurs sous Stephen Harper. Et pourtant, malgré tous ces soutiens à l'industrie fossile pour qu'elle devienne moins polluante, le Canada est le seul pays du G7 à voir ses émissions de gaz

à effet de serre (GES) augmenter. Cela résume bien l'inaction et l'incohérence de ce gouvernement.

LES PROMESSES NON TENUES

Les promesses de Justin Trudeau ont été systématiquement brisées. En 2015, il s'engageait à planter deux milliards d'arbres et à réduire les émissions de GES de 30 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2005.

Aujourd'hui, ces objectifs sont loin d'être atteints. La cible de plantation d'arbres est toujours hors de portée, et les émissions de GES stagnent, voire augmentent dans certains secteurs clés. De plus, les engagements à éliminer progressivement les subventions inefficaces aux énergies fossiles d'ici 2025 ont été ignorés.

UN GASPILLAGE DE FONDS PUBLICS

Le gouvernement libéral a également misé sur des solutions coûteuses et inefficaces, comme le captage et le stockage du carbone (CSC). Malgré des milliards de dollars investis, ces technologies ont eu un impact minime. Elles n'ont capturé qu'une fraction des émissions de GES nécessaires, laissant les secteurs pétrolier et gazier polluer davantage. Ces fonds auraient été mieux investis dans le développement des énergies renouvelables, une vraie solution pour un avenir sans carbone.

La taxe carbone, souvent présentée comme un « bon coup », a eu un impact limité. Son taux initial était trop faible, et des exemptions ont été accordées aux industries les plus polluantes. Résultat : cette taxe n'a pas permis de réduire de manière significative les émissions de GES, et elle n'a pas suffi à stimuler une véritable transition énergétique.



Photo : CANVA

À l'échelle internationale, le Canada a échoué à respecter ses engagements en matière de réchauffement climatique, notamment pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C.

Cette inaction climatique a des répercussions directes sur les citoyens canadiens. Les incendies de forêt, les vagues de chaleur extrêmes, les inondations et autres catastrophes naturelles se multiplient. Ces événements ont un coût humain et économique immense.

À l'échelle internationale, le Canada a échoué à respecter ses engagements en matière de réchauffement climatique, notamment pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C, ce qui ternit notre image sur la scène mondiale.

UNE VICTOIRE DU BLOC

Bien que le bilan fédéral soit désastreux, il faut souligner les victoires du Bloc Québécois, qui a réussi à faire adopter des règlements sur les véhicules zéro émission aux communes. Cette victoire est importante pour la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques, et pour moi qui l'ai rendue possible.

En 2024, les ventes de véhicules électriques ont explosé de 55 % au

Québec et nous avons assisté à une augmentation significative du nombre de bornes de recharge installées au sein de différentes municipalités. Ces initiatives locales concrètes prouvent qu'une véritable transition énergétique est possible, et qu'avec des actions ambitieuses, nous pourrions réduire les émissions de CO₂.

De plus, il y a eu quelques investissements positifs pour le climat et pour la protection des habitats et espèces. Il y a aussi eu une série de législations qui, par exemple, forcent le gouvernement à rendre des comptes sur ses actions climatiques de façon périodique.

On peut citer ici la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carbon neutralité* qui prévoit la publication de rapports d'étape sur les actions entreprises pour réduire les émissions. Bref, tout n'est pas noir, il y a quelques zones de gris.

UN APPEL À L'ACTION

Le gouvernement Trudeau a échoué à prendre les mesures néces-

saires pour contrer le réchauffement climatique, et il est maintenant impératif de passer à l'action. Le Québec a montré la voie avec des initiatives locales ambitieuses, mais il est grand temps que le gouvernement fédéral adopte des politiques climatiques cohérentes, ambitieuses et courageuses.

Le départ de Justin Trudeau ne changera rien si le pays continue sur cette trajectoire. Il est crucial que le Canada abandonne la logique des subventions aux énergies fossiles et investisse massivement dans les énergies renouvelables. Nous avons les solutions, il ne manque que la volonté politique pour les mettre en œuvre.

Le Bloc Québécois, en collaboration avec les citoyens et les municipalités, continuera de porter la lutte pour un avenir plus vert, plus juste et plus durable. Il est urgent d'agir avant qu'il ne soit trop tard. ◀

L'autrice est députée du Bloc Québécois



Il est temps de régler, ça presse!



492 milliards \$ US perdus en impôt

Le règne de l'oligarchie

Gabriel Ste-Marie

Dans son discours d'adieu, le président américain sortant, Joe Biden, a mis les Américains en garde contre « une oligarchie qui prend forme ». En écho au complexe militaro-industriel évoqué par Eisenhower en 1961, Biden s'inquiète aujourd'hui de la montée du complexe technologico-industriel. Cette élite menace directement notre démocratie dans son ensemble, nos droits et libertés fondamentales.

Le 20 janvier, *Le Devoir* rappelait que les quatre hommes les plus riches au monde cumulent une fortune de mille milliards \$. Il s'agit d'Elon Musk, Jeff Bezos, Mark Zuckerberg et Larry Ellison. Ils sont tous les quatre Américains et présents dans le secteur de la tech. Les trois premiers ont assisté à l'intronisation du nouveau président américain Donald Trump. Mille milliards, c'est plus que la richesse des 50 % d'Américains les plus pauvres, souligne le sénateur Bernie Sanders.

ACCENTUATION DES INÉGALITÉS

Dans son rapport du 20 janvier, Oxfam indique que « la fortune des milliardaires a augmenté trois fois plus vite en 2024 qu'en 2023. » Pendant ce temps, « le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté n'a pratiquement pas changé depuis 1990. Les inégalités échappent à tout contrôle ».

Dans un autre rapport publié cinq jours plus tôt, Oxfam évalue que les 148 plus grandes entreprises ont vu leurs bénéfices augmenter de 52 % en trois ans et que la fortune des cinq hommes les plus riches du monde a augmenté de 114 %. Sur la même période, cinq milliards de personnes se sont appauvries.

Ce contraste fait dire au directeur général par intérim d'Oxfam, M. Behar, que « nous assistons à ce qui semble être le début d'une décennie des fractures. Des milliards de personnes subissent les chocs économiques dus à la pandémie, à l'inflation et à la guerre, tandis que les milliardaires prospèrent ».

Il critique sévèrement la situation actuelle. « Le pouvoir démesuré des grandes entreprises et des monopoles est une machine à fabriquer des inégalités : en pressurant les travailleurs et travailleuses, en s'adonnant à l'évasion fiscale, en privatisant l'État et en accélérant les dérèglements climatiques, les entreprises génèrent des richesses inépuisables pour leurs propriétaires ultra-riches. Mais elles leur donnent aussi du pouvoir, ce qui mine nos démocraties et nos droits. Aucune entreprise ni individu ne devrait avoir autant de pouvoir sur nos économies et nos vies. »

Oxfam calcule qu'il y a 800 millions de travailleuses et travailleurs qui ont vu leur pouvoir d'achat diminuer à cause de l'inflation depuis deux ans. Leurs salaires n'ayant pas suivi la hausse des prix, ils ont perdu l'équivalent d'une moyenne de 25 jours de travail. Alors



« La fortune des milliardaires a augmenté trois fois plus vite en 2024 qu'en 2023. Pendant ce temps, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté n'a pratiquement pas changé depuis 1990. » – Oxfam

que l'impôt effectif des entreprises a été réduit de près du tiers au cours des dernières décennies, la privatisation des services publics augmente et l'accès à l'eau et à l'éducation diminue.

LES SOLUTIONS EXISTENT

Pour l'organisme, la solution passe par l'intervention des États. Oxfam rappelle l'importance de garantir des services publics universels et forts. Il milite également pour contenir le pouvoir des multinationales.

Ses solutions sont multiples : démanteler les monopoles, démocratiser les règles des brevets, adopter des lois qui garantissent des salaires décents et plafonnent les salaires de PDG, instaurer des impôts permanents sur la fortune et les bénéfices excédentaires (par exemple sur la part qui dépasse 20 %) et soutenir le modèle de gouvernance démocratique au sein des entreprises.

Dans son état des lieux 2024, publié en novembre dernier, le Tax Justice Network (Réseau pour la justice fiscale) rappelle aussi l'importance de mettre en place un impôt sur les bénéfices excédentaires. Cet organisme qui lutte contre l'utilisation des paradis fiscaux milite également pour un impôt sur la fortune et fait la promotion d'une convention fiscale des Nations Unies pour arrêter l'évasion fiscale via les paradis fiscaux.

Si on veut que les États recadrent le pouvoir économique et politique des grandes fortunes et multinationales, il faut notamment pouvoir s'assurer qu'une fiscalité effective et juste soit mise en place. Or, ce n'est pas le cas et l'accointance des nouveaux oligarques de la tech avec le président Trump ne présente rien d'encourageant.

LES PARADIS FISCAUX

Quatre cents quatre-vingt-deux milliards \$US seraient perdus en impôt chaque année à cause de l'utilisation des paradis fiscaux par les grandes entreprises et les gens les plus fortunés. Soixante-dix pourcent de ce montant profite aux multinationales. L'an dernier, elles ont déclaré artificiellement 1 420 milliards \$US de profits dans les paradis fiscaux, leur faisant économiser près de 350 milliards \$US en impôts. L'autre 30 % provient des fortunes personnelles.

À titre illustratif, les entreprises canadiennes auraient sauvé 8,9 milliards \$US (soit plus de 12 milliards \$CA) et les entreprises américaines 32,6 milliards \$US. Ces données représentent les pertes directes. Or, le Fonds monétaire international estime que les pertes indirectes seraient trois fois plus élevées. Ces pertes indirectes découlent de la diminution du taux d'imposition sur les entreprises adoptée par les pays pour limiter l'évasion des bénéfices. Au final, les multinationales sauvent juste encore plus d'impôts.

Le Tax Justice Network évalue que les efforts faits à l'OCDE ont donné peu de résultats. La norme commune en matière de transparence qui y a été adoptée ne couvre pas tous les comptes financiers et on a justement assisté à un déplacement vers les comptes qui ne sont pas couverts. L'organisme rappelle aussi que ce ne sont pas tous les pays qui ont accès aux informations fiscales.

Aussi, le projet d'impôt minimal mondial et de taxe sur les géants du Web n'aurait pas donné non plus les résultats escomptés. Par exemple, même si l'administration Biden se montrait plutôt en faveur de cet impôt minimal mondial, son adoption a été bloquée par les élus. Même si le Canada a signé cet accord, la législation tarde à être effective et on peut se demander si elle sera même appliquée. C'est ce qui fait dire au Tax Justice Network que les gouvernements des pays de l'OCDE auraient bloqué à huis clos le réel progrès.

C'est la raison pour laquelle l'organisme milite pour une convention négociée et adoptée à l'ONU. « La négociation d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale étant sur le point d'être confirmée par l'Assemblée générale, cette mesure cruciale est sur le point d'aboutir. »

Or, ici aussi, la dynamique est complexe. La convention est soutenue par une grande majorité de pays, qui représente 80 % de la population mondiale, mais huit pays s'y opposent, à commencer par les États-Unis, mais aussi le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Israël, le Japon et la Corée du Sud. Il faut ajouter qu'un nombre important de pays s'est abstenu de voter sur cette convention, dont tous les pays européens.

Il est à souhaiter que cette démarche finisse par forcer les pays les plus riches à emboîter le pas, mais le problème des paradis fiscaux ne sera certainement pas réglé à brève échéance. Il faut aussi maintenir la pression au sein de l'OCDE pour que les pays finissent par mettre en œuvre leurs engagements.

Alors que l'administration Trump commence à exercer son pouvoir à la faveur des nouveaux oligarques, nous devons compter sur une solidarité sans précédent et redoubler d'efforts pour éviter que cette décennie soit celle des fractures. La poursuite d'une réelle justice sociale, qui passe entre autres par la justice fiscale, et la lutte aux changements climatiques doivent se poursuivre plus que jamais. ◀

METTEZ FIN AU GEL DE RECRUTEMENT EN EDUCATION

Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ)

Consultations prébudgétaires

La planification pluriannuelle de l'immigration, version 2025

Ne manquons pas notre coup... encore

Anne Michèle Meggs

À la fin du mois d'octobre 2024, le nouveau ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Jean-François Roberge, a promis pour cet hiver un nouvel exercice de planification pluriannuelle des orientations gouvernementales en matière d'immigration. Cette opération sera non seulement le geste le plus important de son mandat comme ministre, mais elle a le potentiel d'être une des initiatives majeures entreprises par ce gouvernement pour l'avenir du Québec.

Ces orientations pourront jeter les bases pour une société québécoise harmonieuse, équitable, juste et compatissante pour toutes les personnes qui y résident. Une société où tout le monde peut s'épanouir et contribuer à la prospérité et au bien commun du Québec selon ses capacités, en français et avec un sentiment d'appartenance partagé. Une société où les droits et les devoirs sont compris et acceptés. Une nation qui reconnaît ses responsabilités humanitaires sur le plan international.

UNE FONDATION D'ACCUEIL
ET D'OUVERTURE

Heureusement, on ne part pas de rien. Le peuple québécois a déjà un sens poussé du bien commun et n'a pas peur d'accueillir les personnes venant d'ailleurs, et ce, malgré un discours ambiant

qui voudrait nous faire croire le contraire.

Les résultats d'une enquête d'Environics, publiée à la fin du mois d'octobre, ont fait la manchette des médias au Québec. On était bien fier de constater que si, dans le reste du Canada, 62 % de la population répondait qu'il y a trop d'immigration au pays, ce chiffre n'était que de 47 % au Québec.

Le sondage est allé plus loin et on a posé une question ouverte aux personnes qui ont répondu le contraire : « Pourquoi vous dites qu'il y a trop d'immigration? » Au Québec, il y avait davantage de réponses mettant en cause la mauvaise gestion par le gouvernement que de réponses trouvant que l'immigration est une menace à la langue ou la culture. En fait, ce segment ne représentait qu'un mince 9,7 % des réponses du Québec.

Les réponses à une autre question concernant l'attitude envers les personnes immigrantes sont encore plus révélatrices : « Somme toute, pensez-vous que les immigrantes et immigrants qui viennent s'installer dans votre communauté locale (sic) font de celle-ci un meilleur endroit, un pire endroit ou ne font pas vraiment de différence? »

Au Québec, 53 % ont répondu que les personnes immigrantes qui viennent s'installer dans leur communauté locale ne font pas de différence à la communauté, ni meilleure ni pire. Assez équilibrée comme attitude. Pour le reste,



Le peuple québécois a déjà un sens poussé du bien commun et n'a pas peur d'accueillir les personnes venant d'ailleurs, et ce, malgré un discours ambiant qui voudrait nous faire croire le contraire.

31 % ont répondu qu'elles font de leur communauté un meilleur endroit et, de ce 31 %, 77 % justifiaient leur réponse en constatant que c'est parce que les personnes immigrantes ajoutent à la diversité.

Parmi les 7 % qui répondaient que les personnes immigrantes font de leur communauté un pire endroit (ce qui constituait de loin le plus faible pourcentage de toutes les régions du Canada), 58 % ont exprimé des opinions telles que « Les immigrants affaiblissent l'identité/la culture/les valeurs/la langue locale/Il y a trop de gens qui viennent ici qui ne sont pas comme « nous »/Il y a trop de « multiculturalisme ». (C'était une question ouverte; les gens pouvaient écrire la réponse dans leurs mots.)

L'enquête incluait aussi des questions qui touchaient plus précisément les préjugés et la discrimination.

« Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes » :

Sur les demandeurs d'asile

• « Les gens qui arrivent au Canada et qui disent être des personnes réfugiées imposent un lourd fardeau à notre système de sécurité sociale. »

En 2023, 47 % se disaient d'accord au Québec, 57 % dans le reste du Canada. Depuis que la question est posée, le Québec a toujours appuyé cette affirmation moins que le reste du Canada. En 1992, le reste du Canada était d'accord à 81 %, le Québec à 75 %. Ces résultats sont particulièrement intéressants, compte tenu du débat public où on a martelé pendant des mois les coûts associés aux demandeurs d'asile au Québec.

Sur la discrimination

• « Il est plus difficile pour des personnes non blanches de réussir dans la société canadienne que pour les personnes blanches. »

53 % au Québec d'accord, seulement 41 % en désaccord.

• « Le gouvernement devrait faire beaucoup plus pour s'assurer que les minorités raciales sont traitées équitablement. »

76 % au Québec d'accord.

En général, l'enquête trace un portrait d'un peuple avec une attitude éclairée, saine et ouverte en ce qui concerne l'immigration. Un peuple qui reconnaît qu'il y a des personnes qui ont une vie plus difficile que d'autres et qu'il faut agir pour l'équité et pour le bien commun.

MAINTENIR LA CONFIANCE
DE LA POPULATION

Tout consensus public est pourtant fragile. Pour bâtir sur cet avantage québécois, il est critique que les orientations qui seront adoptées reflètent ce consensus et visent à maintenir la confiance de la population dans la bonne gestion de l'immigration.

Cela va prendre un sérieux effort de collaboration et de transparence de la part de tous les partis politiques. Les orientations adoptées cette année dépasseront la prochaine échéance électorale. Le moment est venu de placer l'avenir de la cohésion sociale au Québec avant l'avenir d'un parti.

UNE CONSULTATION D'ÉCOUTE
ET D'ÉCHANGE

Avant l'adoption, le ministre déposera ses orientations à l'Assemblée nationale pour une consultation générale tenue sous les auspices de la Commission des relations avec les citoyens. Une façon de démontrer une nouvelle collaboration transpartisane serait une révision des règles de fonctionnement traditionnelles de la Commission.

La politique d'immigration a un impact sur tous les secteurs de la société, y compris le monde syndical et celui des employeurs; les villes urbaines, périurbaines et rurales (logement, transport en commun); le milieu communautaire dans son ensemble; celui de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire; des services de garde; le milieu de la santé et des services sociaux; les milieux juridique, agricole et culturel. Forcément, elle touche aussi plusieurs ministères, organismes et agences.

Les règles traditionnelles de la Commission sont trop rigides et ne permettent pas un échange entre ces milieux. Elles renforcent et encouragent la partisanerie et les silos et ne permettent pas aux parlementaires de confronter les positions de certaines parties prenantes à celles des autres.

Il n'y a pas de place pour un échange entre elles qui éclairerait mieux les parlementaires sur les enjeux et les aiderait à jauger les priorités parfois contradictoires. Les témoins, convoqués l'un après l'autre, quittent les consultations avec les mêmes positions qu'ils avaient en entrant, se croisant les doigts pour que leurs priorités se trouvent dans les orientations finales.

Un premier pas à faire dans le but de maintenir la confiance des citoyennes et citoyens serait de créer une ambiance d'écoute et d'échanges réels. Ensuite, il faut que le gouvernement se donne la marge nécessaire pour modifier les orientations selon les résultats des consultations.

Il y a d'autres défis liés à la consultation à venir. Puisque les orientations couvriront tous les aspects de l'immigration au Québec, tant temporaire que permanente, il sera important que le document contextuel accompagnant les orientations proposées inclue de nouvelles informations et statistiques qui permettront de comprendre les choix gouvernementaux.

Les enjeux à inclure dans les orientations et les consultations sont trop nombreux et complexes pour être abordés dans ce premier texte sur le sujet. Nous y reviendrons. La reconnaissance de l'attitude généralement bienveillante de la population québécoise envers l'immigration avec une procédure de consultation qui la reflète sera déjà un gage de succès de cette initiative importante. ◀

ÊTRE
RE
HUMAINDans notre
enseignement

S'assurer qu'elle demeure une force positive**Quels sont nos objectifs?****Anne Michèle Meggs**

Il y en a certains qui aiment poser la question « pourquoi de l'immigration? » Comme nous avons pourtant souligné dans une chronique précédente, la migration humaine existe depuis le début des temps; elle est normale et inévitable. L'important est de bien la gérer pour s'assurer qu'elle demeure une force positive.

La vraie question est donc « De l'immigration pour quoi? » « Quelles sont nos attentes relatives à notre gestion de l'immigration? »

C'est la question la plus importante et la plus complexe à résoudre lors des consultations à venir ce printemps au Québec sur la planification pluriannuelle de l'immigration. Les objectifs de cette planification seront très spécifiques au Québec compte tenu de sa situation géopolitique, linguistique et culturelle.

Convenons d'abord que l'immigration n'est pas la seule réponse aux défis québécois, ni la seule cause de ceux-ci. Elle constitue un élément qui peut aider à régler certains problèmes actuels, mais qui peut aussi les exacerber. D'où l'importance de bien la gérer et de trouver l'équilibre nécessaire.

La planification de l'immigration au Québec comprend traditionnellement deux types d'objectifs, des objectifs sociétaux et ceux du nombre et du rythme des arrivées¹.

OBJECTIFS SOCIÉTAUX COMPLEXES

Les objectifs sociétaux incluent les enjeux, tels que la démographie, la langue française, l'économie et le marché du travail, les considérations huma-

nitaires et familiales. Ces objectifs font appel aux caractéristiques ou aux critères de sélection des personnes qui arrivent (âge, langue, expérience de travail, domaine de formation, région de destination) ainsi qu'à la proportion de l'immigration permanente qui sera accordée à chaque catégorie – économique, humanitaire et familiale.

La démographie, par exemple, comprend plusieurs volets – le vieillissement de la population, le taux de fécondité et même les déplacements internes et externes.

Quels sont nos objectifs sur le plan de la démographie? Voulons-nous augmenter la taille de la population du Québec, la maintenir à peu près telle quelle, ou sommes-nous à l'aise avec une baisse de la population? Quelle priorité faut-il donner à l'enjeu du poids démographique du Québec au sein du Canada? Quelle structure des âges visons-nous? Quelle est l'importance de la rétention des personnes immigrantes et de la répartition de la population sur le territoire?

Les réponses à ces questions détermineront notamment l'importance de l'âge et de jeunes familles parmi les critères de sélection, ainsi que la connaissance du français. La connaissance du français et la présence de jeunes enfants sont deux facteurs qui jouent sur le taux de rétention des personnes qui arrivent.

De plus, les enfants d'âge scolaire contribuent à la pérennité de la langue française grâce à l'obligation de fréquenter des écoles françaises. Il est également à noter qu'il y a plus d'enfants de moins de 15 ans parmi les admissions de la catégorie familiale.

En ce qui concerne les objectifs économiques, comme notés dans



L'immigrant veut pour sa part améliorer son sort et celui de ses descendants; la société d'accueil, quant à elle, veut faire appel au potentiel de l'immigrant en fonction de ses besoins. »

l'Énoncé en matière d'immigration et d'intégration adopté en 1991 à la suite de la signature de l'Accord Canada-Québec, ils « permettent de concilier à la fois les motivations de l'immigrant et les intérêts de la collectivité québécoise. En effet, l'immigrant veut pour sa part améliorer son sort et celui de ses descendants; la société d'accueil, quant à elle, veut faire appel au potentiel de l'immigrant en fonction de ses besoins ».

Pour y arriver, d'une part, les économistes prônent la sélection des personnes hautement qualifiées qui travailleront dans les industries de pointe et qui pourront s'adapter à l'évolution des exigences du marché du travail. Les critères de sélection importants sont donc l'expérience de travail et la formation recherchées.

Ces personnes apportent de l'innovation et contribuent au développement et, avec des salaires plus élevés, elles paient plus d'impôts, contribuant ainsi au filet social qui sert à l'ensemble de la population.

D'autre part, le patronat signale que ces personnes sont souvent surqualifiées pour plusieurs des secteurs qui sont en pénurie de main-d'œuvre actuellement, particulièrement en région. Il ne faut pas oublier cependant que les personnes peu scolarisées à bas salaire, immigrantes ou nées au Québec, ont besoin de soutien pour améliorer leur sort. L'intégration socioéconomique réussie est plus longue.

Quelles sont les priorités économiques au Québec qui détermineront le rôle que jouera l'immigration et les critères de sélection à favoriser? Quelle est la proportion à donner à la catégorie économique de l'immigration en équilibre avec les catégories familiale et humanitaire?

Enfin, en matière de langue, les bassins de recrutement à l'étranger des personnes qui utilisent déjà le français sont assez limités. Quels arbitrages sommes-nous prêts à faire entre les objectifs démographiques, économiques et linguistiques?

LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

Avant d'établir les objectifs en ce qui concerne le nombre et le rythme des arrivées, il est crucial non seulement de clarifier les objectifs démographiques, mais également d'identifier et de mesurer les facteurs constituant la capacité d'accueil, et ce, idéalement par région administrative.

La plupart des composantes de la capacité d'accueil touchent la vie quotidienne de l'ensemble de la population et déterminent la qualité de vie tant des personnes arrivant de l'étranger que celle des personnes déjà établies.

Donnons quelques exemples : la disponibilité de logements abordables, les places dans les écoles et les garderies, l'accès à un médecin de famille, le temps d'attente dans les cliniques de première ligne et les hôpitaux ou pour une consultation avec un psychologue, la disponibilité des transports en commun, les services d'insertion en emploi,

le taux de chômage, l'utilisation du français au travail et en public.

La capacité d'accueil inclut également l'accès aux services spécifiques au milieu d'immigration, tels les services de francisation, d'accueil et d'intégration socioculturelle.

La plupart de ces facteurs n'ont jamais fait partie du calcul des seuils de l'immigration permanente, encore moins de l'immigration temporaire dont la planification a été inexistante jusqu'à cette année.

Dans chaque cas, il faudrait déterminer quels indicateurs sont les plus pertinents à mesurer et quel seuil permet de dire qu'on est capable d'accueillir un certain nombre de nouvelles personnes.

Par exemple, en ce qui concerne la disponibilité du logement, il y aurait des indicateurs comme le taux d'inoccupation des logements en location, le prix moyen des loyers en fonction du salaire moyen des personnes immigrantes nouvellement arrivées, les mises en chantier. Chaque secteur de service public a déjà ses indicateurs pour mesurer le niveau de fonctionnement optimal.

Pour y arriver, une idée serait de créer une unité d'expertise à l'Institut de la statistique du Québec chargée d'élaborer une mesure de la capacité d'accueil, alimentée par les données administratives des divers ministères et organismes, ainsi que les données socioéconomiques, qui serait suivie en continu. Idéalement, les coûts associés à ces diverses composantes seraient également estimés et suivis.

La planification des niveaux et du rythme des admissions au Québec, et même par région, serait basée sur ces données. Les mesures à prendre, par exemple en matière de construction de logements ou de places en garderie, pour pouvoir accueillir convenablement les personnes nouvellement arrivées, seraient claires, ainsi que les coûts afférents.

Un tel chantier de recherche prendrait plusieurs mois à opérationnaliser et d'autres formules sont sûrement envisageables. L'important est de fixer les seuils d'immigration sur la base des données probantes et de retirer cet aspect de la planification de l'arène partisane.

Une planification de l'immigration basée sur les objectifs sociaux qui font consensus et sur des données probantes relatives à la capacité d'accueil serait un modèle inédit dans le monde. Elle aurait aussi le grand avantage de rassurer notre société sur le fait que nous sommes bien capables d'accueillir des gens de partout pour bâtir le Québec de demain ensemble. ◀

1. Il y a aussi des objectifs liés à l'application ou l'administration de la planification, mais ceux-ci seront abordés dans une chronique future.

L'immigration au Québec**COMMENT ON PEUT FAIRE MIEUX**

Anne Michèle Meggs
Préface de Pierre Fortin

LES ÉDITIONS DU RENOUVEAU QUÉBÉCOIS

L'IMMIGRATION AU QUÉBEC**Comment on peut faire mieux**

PAR ANNE MICHÈLE MEGGS

PRÉFACE DE PIERRE FORTIN

Éditions du Renouveau québécois
25 \$Faîtes votre chèque à l'ordre de l'aut'journal,
4270 boul St-Laurent, bur. 204,
Montréal H2W 1Z4

Tél. (514) 843-5236

Achat disponible à info@lajournal.info

Les régions

L'exploitation d'une ancienne mine sous la fonderie

Horne 5 : un projet inacceptable

Marc Nantel

En ce qui concerne le projet Horne 5 à Rouyn-Noranda, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a déposé son rapport le 7 janvier 2025 au ministère de l'Environnement. Le BAPE conclut que le projet, tel qu'il est présenté, ne satisfait pas aux exigences minimales en matière de sécurité, de santé publique, de protection de l'environnement et d'internalisation des coûts. Ce projet n'est donc pas acceptable dans l'état actuel des connaissances portées à son attention.

Voici en substance les positions des différents groupes lors de l'audience.

POUR LE PROJET

Les entrepreneurs régionaux vantent l'apport économique du projet, qui devrait créer 500 emplois durant sa phase d'exploitation et être en service pendant environ 15 ans. Ils voient les enjeux environnementaux encourus par ce projet comme étant tout simplement un beau défi.

Comme une certaine quantité de cuivre et de zinc sera extraite, le promoteur affirme que ce projet répond à la stratégie des métaux stratégiques et critiques du gouvernement.

Un autre avantage soulevé par le député Daniel Bernard est la restauration d'un parc à résidus miniers.

CONTRE LE PROJET

L'enjeu principal pour la population est que le développement de la mine Horne 5 se situe dans une zone urbaine sous la Fonderie Horne. Cette mine polymétallique va exploiter une ancienne mine à une profondeur de un à deux km et projette déjà d'exploiter plus profondément. Elle se situe dans une région où beaucoup d'autres gale-

ries de mines abandonnées affaiblissent la masse rocheuse.

Depuis quelques années, plusieurs tremblements de terre (mouvement sismique induit) ont été déclenchés par la mine La Ronde et la mine Goldex en Abitibi à hauteur de 1,5 à 4,5 à l'échelle de Richter. Ces tremblements de terre se produisent en région parce que les gisements exploités sont de plus en plus profonds, ce qui amplifie les tensions sur le roc.

Cette tension se libère de façon imprévisible et provoque des tremblements de terre. À partir de un km de profondeur, ces phénomènes sont fréquents. C'est donc prévisible que des phénomènes géologiques soient déclenchés par la mine Horne 5.

Il ne faut pas oublier que des affaissements de terrain se sont produits au cours des années dans notre région minière. On pense, entre autres, à l'affaissement de la route 117 longeant le projet Goldex à Val d'Or ou encore à l'apparition d'un trou béant d'une largeur de huit mètres et de trois mètres de profondeur qui s'est formé dans la colline face au terrain de baseball du parc Mouska de Rouyn-Noranda situé sur le site de l'ancienne mine Chadbourne.

On peut facilement imaginer l'ampleur de la catastrophe environnementale qui pourrait se produire si ces événements se produisaient sous la Fonderie Horne. Il est important de souligner que cette usine a des infrastructures désuètes. On y retrouve des réserves d'acide sulfurique ainsi que des réserves de multiples produits toxiques entrant dans les procédés de l'usine.

Les mortalités pouvant être causées par les émissions de l'acide sulfurique advenant des bris sur les structures sont bien documentées depuis les années 2000. Un tremblement de terre et un affaissement de terrain pourraient cau-



L'enjeu principal pour la population est que le développement de la mine Horne 5 se situe dans une zone urbaine sous la Fonderie Horne.

ser des ruptures dans les infrastructures de la fonderie et provoquer un désastre. La Fonderie Horne reconnaît indirectement cette possibilité en exigeant du promoteur de la prochaine mine d'avoir des assurances de 250 millions de dollars pour la dédommager en cas de bris.

La qualité de l'air est aussi un enjeu majeur pour la population. Plusieurs contaminants potentiellement cancérigènes et cancérigènes sans seuil contaminant déjà la ville de Rouyn-Noranda et dépassent les normes. La documentation est abondante sur le sujet depuis le début des études de biosurveillance de 2018 et 2019 et des études de l'INSPQ qui ont suivi.

Donc, en vertu de l'article 197 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA), le projet Horne 5 ne peut pas être mis en opération, car cette mine ajoute des contaminants dans l'air:

Article 197. Il est interdit, à compter du 30 juin 2011, de construire ou de modifier une source de contamination ou d'augmenter la production d'un bien ou d'un service s'il est susceptible d'en résulter une augmentation de la

concentration dans l'atmosphère d'un contaminant mentionné à l'annexe K au-delà de la valeur limite prescrite pour ce contaminant à la colonne 1 de cette annexe ou au-delà de la concentration d'un contaminant pour lequel cette valeur limite est déjà excédée.

La Direction de la santé publique de l'Abitibi et du Témiscamingue (DSPU) affirme, pour sa part, que les périmètres d'urbanisation devraient être d'emblée considérés comme des territoires incompatibles avec l'activité minière afin de favoriser la santé et le bien-être des populations. Elle est défavorable à l'implantation de tout projet minier à l'intérieur de ces limites.

Plus spécifiquement, elle souligne que les traitements offerts au centre de radio-oncologie requièrent la plus haute précision. Ils sont administrés par un appareil de radiothérapie qui tourne autour du patient. La rotation de l'appareil se fait autour d'un point spécifique dans l'espace, l'isocentre. Cet isocentre ne doit pas varier de plus d'un mm en tout temps. Ces critères sont nécessaires pour assurer la sécurité des traitements de radiothérapie.

Une variation dudit isocentre de plus d'un millimètre pourrait entraîner une irradiation involontaire des organes sains à proximité, ce qui pourrait être associé à des toxicités pouvant aller jusqu'à entraîner le décès d'un patient. Donc tout tremblement de terre pourrait provoquer ces déplacements.

En ce qui concerne la sismicité induite, la DSPU est d'avis que la nature imprévisible de ce type d'événement est incompatible avec les traitements de radio-oncologie qui requièrent la plus grande précision. Le promoteur n'est pas en mesure de faire la démonstration que son projet ne générera aucun risque de sismicité induite.

Les études de prévisibilité citées publiquement par le promoteur, qui soulignait qu'il n'y avait aucun danger pour les traitements au centre de radio-oncologie concerneraient uniquement les vibrations des sautages journaliers et non la sismicité induite (tremblement de terre).

Dernièrement, l'équipe de Horne 5 a pris entente avec la DSPU afin de faire faire des études indépendantes pour répondre à leurs inquiétudes.

Dans le discours promotionnel de la Horne 5, les promoteurs parlent sans arrêt de leur engagement à réduire les risques. La simple utilisation de l'expression « réduire les risques » implique qu'il y a des risques pour la population. Dans le contexte d'une mine, qui va opérer dans une zone urbaine et la possibilité très forte de tremblements de terre, aucun risque, si petit soit-il, ne peut être envisagé.

Malgré la position du BAPE, je crains que le gouvernement ne prenne une décision déraisonnable en donnant son aval au projet Horne 5 pour des raisons purement économiques. L'aveuglement volontaire est inacceptable. ◀

L'auteur est porte-parole du Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT)

Du BAEQ des années 1960-1970 à l'extractivisme actuel Un document exceptionnel de Ferrisson

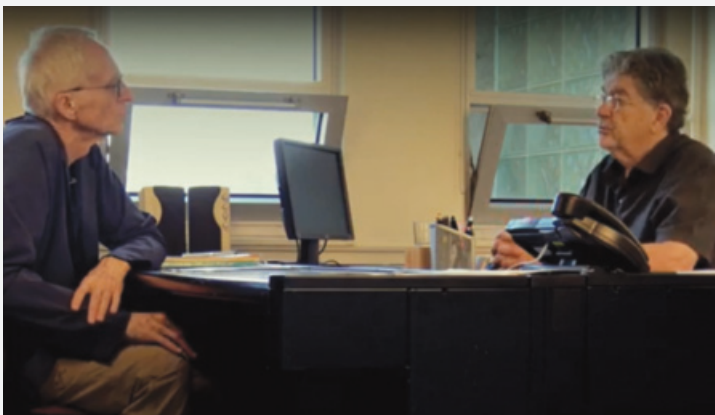
L'aut'journal

Dans les années 1960 et 1970, deux stratégies de développement régional s'affrontent au Québec. Une approche basée sur le peuplement des régions avec un développement économique autocentré et une approche néolibérale axée sur l'intégration au marché nord-américain et mondial. La seconde, proposée par le gouvernement fédéral, en collaboration

avec celui du Québec, l'a emporté.

Dans l'Est du Québec, les élites locales qui désiraient sortir leur région du sous-développement n'ont pas vu l'angle mort du plan de développement proposé par les aménagistes soit celui de la consolidation des centres urbains au détriment des zones rurales.

Cela s'est traduit par la fermeture d'une dizaine de paroisses dites margi-



nales, la relocalisation des populations qui a été l'amorce du dépeuplement régional et le pillage des ressources.

À partir d'une analyse de l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), Robert Laplante démontre avec brio com-

ment ces événements préfigurent le mode d'exploitation extractiviste actuel de la forêt, des minéraux, des terres et du vent (éolien).

La résistance héroïque des populations locales dans le cadre des Opérations Dignité, racontée dans ce

document, devrait nous inspirer dans la lutte actuelle contre l'accaparement des terres agricoles par les multinationales, l'exploitation éhontée de la forêt, l'extraction minière accélérée et l'implantation de parcs éoliens et de barrages hydroélectriques justifiées par la supposée « transition énergétique ».

Dans deux épisodes d'environ 35 minutes chacun, illustrées par des documents d'époque, Robert Laplante, interviewé par André Laplante (sans lien de parenté aucun), expose de façon magistrale ce parcours historique. ◀

Pour visionner ces documents : Parties 1 et 2 : <https://www.ferrisson.org/saisons/saison-12/l-angle-mort-du-baeq>

Pierre Dubuc Nous sommes entrés dans un nouveau monde, un monde de grandes turbulences. Un monde où le Canada risque l'éclatement. Le mouvement indépendantiste québécois doit en prendre note.

Le Canada désuni

L'imposition de tarifs douaniers a été la politique des États-Unis au XVIII^e et XIX^e siècle pour protéger leur base industrielle naissante. Le pays s'est ensuite lancé à la poursuite de marchés avec la conquête de nouveaux territoires. À l'époque du président McKinley – le nouveau modèle du président Trump – les États-Unis chassent les Espagnols de Cuba, prennent possession de Porto Rico, de Guam et des Philippines, annexent Hawaï et terminent la construction du canal de Panama.

Au début du XX^e siècle, la concentration de la production, la formation de monopoles industriels et leur fusion avec des banques toujours plus puissantes ont donné naissance au capital financier. Un nouvel impérialisme a remplacé l'ancien, basé non plus sur l'exportation des marchandises, mais sur celle des capitaux.

Il n'était plus nécessaire de posséder formellement des colonies, le nouvel impérialisme pouvait assujettir avec ses capitaux des pays formellement indépendants. Sous l'administration du président Woodrow Wilson (1913-1921), les États-Unis ont proclamé le droit à l'autodétermination des nations et, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ils ont facilité le démantèlement des empires coloniaux français et britannique en soutenant les mouvements de libération nationale.

Après la chute du Mur de Berlin, leurs multinationales ont exporté d'énormes capitaux dans les pays d'Europe de l'Est et en Russie. Pour profiter d'une main-d'œuvre à bon marché, ils ont démantelé leurs entreprises aux États-Unis pour les relocaliser en Chine et en faire l'atelier du monde. L'objectif était la mondialisa-

tion, soit la création d'un vaste marché mondial, qui serait dominé par les États-Unis, appuyé par une puissante armée.

Toutefois, la Russie, mais surtout la Chine, ont profité de leur association avec les entreprises américaines pour développer en parallèle leur propre économie et contester l'hégémonie américaine.

LE RETOUR DU VIEIL IMPÉRIALISME

Aujourd'hui, les États-Unis veulent reconstruire leur base industrielle. L'administration Biden a misé sur le développement des nouvelles technologies avec des investissements massifs dans le cadre du programme mal nommé Inflation Reduction Act. Trump semble plutôt vouloir rebâtir le secteur industriel traditionnel en le protégeant à l'aide de tarifs douaniers. Mais il est aussi entouré par les leaders des nouvelles technologies, les Musk, Zuckerberg, Thiel et autres ténors de la Silicon Valley. Nous verrons comment s'articulera sa stratégie avec ces deux composantes aux intérêts divergents.

Cependant, dans tous les cas, l'économie américaine nécessite un formidable approvisionnement en richesses naturelles, bien au-delà des réserves présentes sur son territoire. Les États-Unis doivent aussi en priver les puissances concurrentes. La tâche n'est pas facile, parce que de plus en plus de pays où se trouvent ces ressources – les pays du Sud global – préfèrent faire affaire avec la Chine.

Donnons un exemple. Il y a quelques années, le *New York Times* a exprimé sa consternation face au fait qu'une entreprise chinoise ait acquis une mine de cobalt de grande impor-



Des pipelines traversant le Québec, des usines de liquéfaction de gaz naturel, le Québec est-il prêt à devenir le vassal du Canada pétrolier?

tance au Congo. N'y avait-il pas une compagnie américaine en mesure de faire une meilleure offre? demandait le quotidien.

Alors, à défaut de pouvoir damer le pion à la Chine, Trump s'engage à recourir aux méthodes expansionnistes du vieil impérialisme du XIX^e siècle : reconquérir militairement le canal de Panama, acheter le Groenland, etc.

L'INTÉGRATION DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS

Trump a exprimé son rêve de faire du Canada le 51^e État des États-Unis. Mais il sait que c'est politiquement impossible. Alors, il veut procéder à son intégration économique, en agitant la menace d'imposition de tarifs pour arracher des concessions.

Le processus d'intégration est enclenché depuis plusieurs années, notamment dans les secteurs pétrolier et de l'automobile. Washington convoite aujourd'hui les minéraux stratégiques, essentiels pour le complexe militaro-industriel, dont regorge le Canada. Déjà, sous l'administration Biden, le département de la défense a investi dans des projets miniers. L'exploitation minière nécessite aujourd'hui énormément d'énergie, d'où les projets de production d'hydrogène au Québec. Les États-Unis vont aussi exiger un allègement, voire l'élimination complète, de la réglementation, particulièrement environnementale, qui retarde la mise en exploitation.

Les banques canadiennes sont aussi placées sous surveillance. Leurs investissements aux États-Unis font concurrence aux banques américaines. Pour restreindre leurs activités, les États-Unis les accusent de blanchir l'argent sale de la drogue.

Déjà, sous l'administration Biden, les régulateurs américains ont forcé la Banque Toronto-Dominion (TD) à

payer 4,42 milliards de dollars pour avoir blanchi plus de 969 millions de dollars issus du trafic de la drogue. La Banque TD s'est vue également imposer des restrictions visant à mettre fin à son expansion américaine.

Avant même l'intronisation de Trump, ses conseillers ont fait savoir que la lutte contre le fentanyl dépassait le cadre étroit de l'achat d'hélicoptères et de drones. Ils ont pointé du doigt la nécessité de s'attaquer au blanchiment d'argent. Moins d'une semaine après la publication de leurs doléances, le gouvernement Trudeau annonçait prévoir multiplier par 40 les pénalités pour les cas de non-conformité à la lutte contre le blanchiment d'argent.

Difficile de déterminer, à l'heure actuelle, l'ensemble des secteurs économiques qui seront visés par l'administration Trump, mais n'oublions pas l'abolition de la gestion de l'offre en agriculture, ce qui serait un désastre pour le Québec.

Le président Trump va, de toute évidence, accentuer ses pressions pour l'augmentation du budget militaire pour atteindre la cible d'au moins 2% du PIB. Trump évoque maintenant une cible de 5%.

Bien naïvement, l'éditorialiste Stéphanie Grammond de *La Presse+* argumente qu'il sera possible d'encadrer cette augmentation des dépenses d'armements dans une « politique industrielle militaire » canadienne. Mme Grammond n'a pas encore compris que l'objectif de Trump est de procurer des contrats d'armements aux industries militaires américaines... situées aux États-Unis. Elle n'est pas seule. Que dire de la GRC qui a acheté des drones chinois pour surveiller la frontière!

LA RIPOSTE CANADIENNE

Politiciens et médias propagent l'idée d'une riposte unifiée du Canada

face aux menaces de Trump. Tout est sur la table, proclament le gouvernement Trudeau et les premiers ministres des provinces... sauf l'Alberta. En 2023, le pétrole représentait près de 30% de la valeur des exportations canadiennes.

Pour répondre à Trump, un groupe d'hommes d'affaires et d'experts en politique étrangère, l'Expert Group on Canada-US Relations, propose de diversifier les marchés d'exportation du pétrole, du gaz naturel et des métaux stratégiques. Il faudrait donc, selon eux, faciliter la construction de nouveaux pipelines et d'usines de liquéfaction du gaz naturel.

Le chef conservateur Pierre Poilievre a fait sienne leur proposition. « La solution, c'est d'arrêter d'être stupide et de commencer à construire des usines de GNL [gaz naturel liquéfié], des pipelines, des raffineries, des unités de valorisation et d'autres infrastructures énergétiques, afin de pouvoir vendre notre énergie au reste du monde sans passer par les Américains », a-t-il déclaré.

Mais construire de telles infrastructures prendra du temps et la diversification des exportations canadiennes pourrait froisser Donald Trump. Aussi, la première ministre de l'Alberta, Danielle Smith, y est allée d'une autre proposition, après avoir rencontré Trump à Mar-a-Lago.

Pourquoi ne pas, plutôt, doubler notre production de pétrole lourd et augmenter les exportations aux États-Unis pour leur permettre d'exporter encore plus de pétrole léger dans le reste du monde? Signalons que les raffineries du Midwest américain ont été conçues pour traiter le pétrole lourd de l'Alberta.

Des pipelines traversant le Québec, des usines de liquéfaction de gaz naturel, le Québec est-il prêt à devenir le vassal du Canada pétrolier? Le premier ministre Legault semble l'être. Il s'est dit d'accord pour que le gouvernement fédéral compense l'Alberta – avec l'impôt des Québécois – si le Canada décidait de réduire les exportations de pétrole en réplique à l'imposition de tarifs. Est-il également prêt à ce que le fédéral finance la solution Smith? ◀



Informez, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef
Pierre Dubuc

Rédacteur en chef adjoint
Simon Rainville

Secrétaire de rédaction
Louis Bourgea

Infographiste
Réjean Mc Kinnon

Correcteur d'épreuves
Louis Bourgea

Abonnements
Louis Bourgea

Adjoint administratif
Vyvyan Dorais

Maquette
Jean-Claude Germain
Olivier Lasser

Webmestre
Mathieu Roy

Collaboration spéciale
Simon Banville

Boris

Roméo Bouchard

Maïka Desjardins

Michel Gourd

Gaston Michaud

Pierre Sormany

Campagne de soutien

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Courriel _____

Faites votre chèque à l'ordre de L'AUT' JOURNAL

4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4

Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).

Adhésion aux Amis : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

Le trumpisme

Geler sur-le-champ TOUS les achats de l'armée aux États-Unis

Taxer les barbares numériques

Pierre Sormany

La menace lancée par le président élu des États-Unis d'imposer une taxe de 25 % sur toutes les importations canadiennes, tant que le pays n'aura pas mieux sécurisé ses frontières, est sans doute une tactique de négociation de la part d'un « deal maker » qui n'a jamais hésité à utiliser de telles pratiques d'intimidation dans ses rapports avec ses vis-à-vis.

La première réaction du Canada a été de céder au chantage et d'annoncer de nouvelles dépenses pour la surveillance des frontières. Nous avons, en parallèle, fait valoir qu'une telle taxe rendra les produits canadiens plus coûteux aux États-Unis, et que ce sont donc les consommateurs et les entreprises américaines qui en paieront la note. Avec cet argument, le Canada mise sur nos contacts commerciaux et politiques pour faire reculer Donald Trump. Cette approche diplomatique nous a permis d'éviter le pire lors de la renégociation de l'ALENA, durant le premier mandat de celui qui est devenu président le 20 janvier dernier.

Mais comme l'exprimait Jean Chrétien, dans sa lettre ouverte de la semaine dernière, le Canada ne peut pas se contenter d'une approche défensive en misant sur l'argument que nous sommes le meilleur allié des États-Unis et son plus important partenaire commercial. Nous devons au contraire préparer et annoncer dès maintenant une

réponse forte à la menace de M. Trump.

Lorsque les USA ont imposé des tarifs injustifiés sur nos exportations d'aluminium ou d'acier, nous avons bien timidement imposé des tarifs sur quelques produits symboliques. Début janvier, Ottawa a mentionné une fois encore cette possibilité, en donnant comme exemple les jus d'orange de la Floride, les fleurs, la verrerie, les céramiques et accessoires de salle de bain, certains produits dérivés de l'acier pour lesquels il existe des équivalents canadiens, etc. Des actions bien peu significatives.

TAXER LES BARBARES NUMÉRIQUES

Une réponse beaucoup plus efficace serait de viser directement les entreprises américaines du Web qui drainent des milliards en envahissant le marché canadien, sans contribuer à notre économie. Pensons notamment aux Facebook, X, Netflix, Amazon, Uber, Airbnb et autres « barbares » numériques.

Le Canada parle depuis des années de taxer les activités canadiennes de ces multinationales, mais le gouvernement américain a réagi en nous menaçant d'imposer des tarifs commerciaux punitifs si nous le faisons. Résultat, Ottawa n'a pas osé. Mais puisque le président républicain prend les devants et annonce déjà l'imposition de tarifs punitifs, cela nous donne le champ libre pour enfin poser ce geste.



Une réponse efficace serait de viser directement les entreprises américaines du Web qui drainent des milliards en envahissant le marché canadien, sans contribuer à notre économie.

Cette réponse serait d'autant plus pertinente en tenant compte de l'attitude inacceptable des barbares numériques face à l'autonomie des autres nations. Elon Musk, premier conseiller de Trump, n'a pas hésité à mettre son réseau X au service des partis d'extrême droite partout dans le monde. Et de se mêler de la politique canadienne. Et Mark Zuckerberg a eu deux rencontres privées avec le futur président, avec comme première motivation, selon une enquête du *New York Times*, de lui demander de protéger ses réseaux contre les velléités de réglementation des autres pays. Bref, menacer ce secteur, c'est frapper au cœur même de la base politique de Trump.

En plus de taxer directement le chiffre d'affaires que ces géants réalisent au

Canada, Ottawa et les provinces devraient aussi annoncer que les dépenses publicitaires des entreprises américaines sur les réseaux sociaux américains ne seront plus déductibles de leurs revenus. Seules les dépenses sur sites web et les réseaux sociaux sous contrôle canadien seraient admissibles à une déduction.

L'adoption de telles mesure ne concerne pas que le fédéral. Même avec la perspective d'un gouvernement fédéral de Poillivère assujéti à Trump, les provinces pourraient annoncer dès maintenant leur intention de poser de tels gestes. Voilà le genre de mesure qui ferait mal aux USA, sans que les Canadiens n'aient à payer plus cher pour les produits importés.

ET LE SECTEUR DE LA DÉFENSE?

On pourrait aussi menacer de sévir dans un tout autre secteur, celui du matériel militaire. Le Canada et les États-Unis ont signé en 1959 un accord sur le partage de la production de défense (APPD) et les États-Unis ont par la suite exempté le Canada du Buy American Act, mettant l'industrie canadienne sur un pied d'égalité avec les entreprises américaines pour les appels d'offre dans ce secteur.

Mais si Donald Trump veut inclure les fournisseurs canadiens de matériel militaire dans cette éventuelle taxe « universelle » de 25 %, Ottawa devrait annoncer que ce geste conduirait le Canada à geler sur-le-champ TOUS les achats de l'armée aux États-Unis, incluant notre commande de 19 milliards de dollars pour l'acquisition de 88 chasseurs F-35 du constructeur Lockheed Martin, dont la livraison doit commencer d'ici la fin de 2025. Voilà une mesure qui aurait très peu d'effet négatifs sur notre économie, qui diminuerait notre déficit budgétaire, et aurait une forte portée symbolique au moment où les Américains font au contraire pression pour que nous augmentions nos investissements dans ce secteur... une dépense inouïe qui nous forcera à couper massivement dans les programmes sociaux.

Même si Ottawa n'a pas la volonté politique de poser ce genre de gestes, affirmer publiquement qu'on le ferait si Donald Trump continue de nous menacer serait une excellente façon de l'amener à réfléchir.

L'improbable dynamique Trump-Elon en est l'illustration

Du pouvoir des cravates au règne des casquettes

Roméo Bouchard

J'ai l'impression d'assister au début d'un moment charnière de l'histoire où le pouvoir bascule, où un nouvel empire balaie les pouvoirs en place depuis des siècles. Je pense aux conquêtes d'Alexandre le Grand, de César, de Charles Quint, de Hitler, Staline ou Mao, aux révolutions américaine et française. Des moments où tout semble irréel, invraisemblable, impensable, et pourtant s'impose.

Nous franchissons une étape déterminante du capitalisme. Le capitalisme et la démocratie libérale, amalgame subtil entre les riches industriels et les partis politiques en quête de pouvoir, sont en train de céder carrément le pouvoir économique et politique à une nouvelle caste de riches, les milliardaires propriétaires des technologies numériques qui sont devenues l'instrument incontournable du contrôle des citoyens et des

peuples. La liberté d'expression (sic) et la loi du plus fort évacuent, comme par magie, les institutions de nos démocraties libérales de représentation, basées sur la souveraineté nationale, et délimitent arbitrairement les empires.

D'UN EMPIRE À L'AUTRE

On passe de l'empire des Banquiers en cravate à celui des milliardaires en casquette, les maîtres de l'internet et de l'intelligence artificielle. L'improbable dynamique Trump-Elon en est l'illustration. Trump, c'est l'ancien pouvoir des cravates, mais vampirisé par le nouveau pouvoir des casquettes. Elon, c'est le nouveau pouvoir des casquettes.

Nous ne pouvons rien contre le nouvel empire des Casquettes. Ils ont en main tous les outils de communication, toutes les banques de données et tous les algorithmes qui leur permettent de nous contrôler et d'imposer leur nouvel ordre mondial. Le peuple



On passe de l'empire des Banquiers en cravate à celui des milliardaires en casquette, les maîtres de l'internet et de l'intelligence artificielle.

« branché » n'est plus maître de lui. Il est aspiré dans la spirale de la consommation illimitée, source de l'argent et du

pouvoir des nouveaux maîtres de la civilisation numérique.

Dans un texte récent, intitulé « Le roi Trump et le prophète Elon », je dressais une liste des structures de notre monde qui étaient ciblées par le duo Trump-Elon. Certains m'ont traité d'alarmiste et répété qu'il ne fallait pas prendre trop au sérieux les extravagances de ces deux mégalomanes. Je crains fort d'avoir raison encore plus que je ne le pensais. Déjà, plusieurs pays, dont le nôtre, l'Europe entière, le monde économique et politique international sont en alerte. Le chaos est en marche. Et ce n'est que le début, selon moi. C'est très sérieux.

(En passant, j'ai bien hâte de voir quelle pirouette vont nous sortir ceux qui défendaient Trump le « pacifique », maintenant qu'il devient impérialiste et conquérant!)

La seule véritable inconnue qui risque de mêler les cartes, c'est la crise écologique. Déjà les feux en Californie ne respectent rien ni personne. C'est peut-être aussi notre seule chance de créer la fissure par où nous échapper.

La politique internationale

Avec la puissance médiatique d'Elon Musk

L'internationale réactionnaire sur les amphétamines

Michel Gourd

Une structure politique qui ne cesse de croître vient, avec l'appui de Musk, de prendre une ampleur qui lui était inconnue au XXI^e siècle.

Les recherches pour une « internationale réactionnaire » ne sont pas récentes. Dans un texte signé par Eric Aeschmann publié dans l'édition du 9 octobre 2009 du journal *Libération*, il considérait comme faisant partie de cette internationale, des néoconservateurs américains et italiens, mais aussi des ex-maoïstes français, des penseurs nationalistes chinois et le pape Benoît XVI. Selon lui, le ressort profond de cette internationale était une haine des Lumières.

Un texte de Ludovic Lamant publié le 16 décembre 2016 dans *Mediapart* dénonçant la poussée des forces « pré-fascistes » anticipait que les élections qui allaient venir en Allemagne et en France pouvaient consacrer cette internationale réactionnaire, qui monopolisait déjà, selon lui, le rôle d'opposition à « l'establishment ».

L'*Obs* du 26 septembre 2019 plantait définitivement le drapeau avec un texte de Xavier de la Porte titrant « Il y a aujourd'hui une Internationale réactionnaire » faisant référence au livre *L'esprit de réaction*, de l'historien américain Mark Lilla, qui considérait les réactionnaires non comme des conservateurs, dont les combats tournent autour de la relation entre l'individu et la société, mais étant plutôt des gens voulant contrer les révolutionnaires.

Il y aurait deux types de réaction, celle de rupture permet de revenir en arrière et de reconstruire le monde tel qu'il était, l'autre est de passer au-dessus du présent et de créer une nouvelle société inspirée du passé. Les réactionnaires voudraient essentiellement contrôler l'Histoire. Ceux-ci seraient en pleine mythologie et idolâtrie du passé sans chercher à apprendre de lui. « Il faut se méfier des réactionnaires parce qu'ils ont réponse à tout », affirmait Mark Lilla.

Selon d'autres articles de journaux de l'époque, cette internationale était présente dans le gouvernement du président du Brésil Jair Bolsonaro, en Italie, en Hongrie, en Pologne et durant le premier mandat de Donald Trump.

Le Monde diplomatique intégrait, dans son édition de septembre 2020, l'expansion de l'évangélisme dans cette internationale réactionnaire, alors que quatre décennies d'une dynamique ultraconservatrice du monde protestant influent sur les questions sociales, économiques et diplomatiques à Mexico à Séoul, Lagos et de nombreuses autres régions du monde.

LES RÉACTIONNAIRES SUR LEUR X AVEC MUSK ET TRUMP

L'internationale réactionnaire a atteint ces derniers jours une visibilité mondiale. Le président français, Emmanuel Macron, regrettait récemment de voir l'homme le plus riche de la planète soutenir « une internationale réactionnaire » en Europe.

Il a affirmé devant des ambassadeurs français : « Voilà dix ans, si on nous avait dit que le propriétaire d'un des plus grands réseaux sociaux du monde soutiendrait une nouvelle internationale réactionnaire et interviendrait directement dans les élections, y compris en Allemagne, qui l'aurait imaginé ? » Il faisait référence au soutien d'Elon Musk au parti d'extrême droite allemand AfD dans le journal *Die Welt*, et ce, en pleine campagne pour les élections anticipées. Le premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, a aussi parlé d'internationale réactionnaire pour qualifier les soutiens d'Elon Musk.

De nombreux commentateurs politiques voient dans les propos d'Elon Musk et de Donald Trump une volonté de changer les règles internationales pour faire émerger un nouvel ordre mondial. Le directeur de l'Institut français des relations internationales (Ifri), Thomas Gomart, considère que ce qu'ils disent doit être pris au sérieux, affirmant qu'il ne fallait surtout pas sous-estimer la volonté de la deuxième administration Trump de changer les règles puisqu'il aurait attiré à lui une partie de l'« establishment tech ».

Les démocraties seraient menacées non seulement par les déclarations expansionnistes et l'imprévisibilité de Trump, mais aussi par la puissance médiatique d'Elon Musk, l'homme le plus riche du monde.

COMMENT RÉAGIR ?

L'Europe est loin d'une réponse cohérente. Si la Commission européenne retenait son souffle avant le retour de Donald Trump, elle mettrait cependant en place de nouveaux règlements, tels le Digital Services Act (DSA) pour encadrer les activités numériques des « Big Tech ».

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, veut que la Commission agisse avec la plus grande fermeté contre ce qui pourrait être des violations flagrantes de ce DSA

par la plateforme X. Forte de 150 spécialistes du numérique, la Commission enquêterait déjà depuis plus d'un an sur X, visant entre autres un problème de tromperie sur les comptes certifiés et le manque de transparence sur les publicités.

D'éventuelles manipulations de l'algorithme de X pour promouvoir certains contenus semblent aussi dans le collimateur.

Avec le DSA, l'Union européenne pourrait condamner X à une amende allant jusqu'à 6 % de son chiffre d'affaires mondial. Il y aurait cependant un choix politique de ne pas faire de vague pour l'instant. La délégation des socialistes français a écrit à la Commission pour lui demander d'expliquer sa stratégie. L'eurodéputée PS Chloé Ridel affirme que « Tout le monde est pris comme des lapins dans les phares d'une voiture ».

Curieusement, cette vision anti-trust des Européens contre les Big Tech se retrouve aussi dans les pages du « *Projet 2025* » de la fondation *Heritage*, un groupe de réflexion national-conservateur, qui a aidé Trump à gagner ses élections. Certains des membres de ce groupe devraient faire partie de la nouvelle administration américaine. ◀

UN SYNDICAT POUR TOUT LE MONDE

UNIFOR
lesyndicat | Québec
uniforquebec.org

La politique québécoise

En ligne, sur le site du ministère des Finances

J'ai participé à la consultation budgétaire

Sylvain Martin

Le ministre québécois des Finances, Éric Girard, a lancé dernièrement sa consultation prébudgétaire. Cette consultation est un exercice annuel qui précède le dépôt du budget. Des centaines d'organismes, via le dépôt de mémoire, peuvent y transmettre leurs demandes au gouvernement.

Il est aussi possible de participer aux consultations en ligne, sur le site du ministère des Finances. J'ai décidé d'y participer. Pour être sûr de ne pas écrire n'importe quoi, je me suis préparé en allant lire l'état de la situation concernant les sujets qui me préoccupent, comme les inégalités sociales, le partage de la richesse et la pauvreté.

À la suite de mes lectures, j'étais fin prêt à participer à la consultation au meilleur de mes connaissances et à faire part au ministre des Finances de mes préoccupations de citoyen.

Après avoir répondu à la quatrième question, je clique sur « page suivante » et j'ai alors droit à un « Merci d'avoir participé ». C'était tout pour la consultation! Quatre questions, plutôt trois, puisque la première était mon acceptation des conditions de la plateforme qui a créé le sondage.

Trois questions à choix multiple sans possibilité de prioriser les différents choix qui m'étaient offerts à chacune des questions et encore moins la possibilité de développer ma pensée.

UNE CONSULTATION BIDON

J'ai trouvé l'exercice très décevant, mais je n'étais pas au bout de ma déception. Dans un article de journal portant sur le prochain budget, j'ai pu lire que « le ministre Girard a en outre réitéré qu'il n'entend pas reporter le remboursement du déficit. Et ce serait un engagement non négociable »!

Pourtant, dans le sondage populaire auquel j'ai participé sur le site du ministère, dans une des trois questions, il était possible de cocher comme réponse : « Retarder le retour à l'équilibre budgétaire. »

C'est donc dire que, parmi les choix de réponses de la consultation prébudgétaire de la CAQ, il y a de faux choix, puisque la décision du ministre est déjà prise selon ses propos!

La question que je me pose maintenant, c'est combien d'autres « faux choix » contient cette pseudoconsultation. Pour retirer encore plus de crédibilité à l'exercice, on peut y participer autant de fois que nous voulons. À défaut de pouvoir développer mes idées, j'avais la possibilité de répéter mes réponses *ad nauseam*!

Je suggère donc au ministre d'ajouter le mot *bidon* au titre du questionnaire en ligne, ça aurait au moins le mérite d'être clair et d'enlever toute ambiguïté concernant l'objectif de cette consultation.

Bon, dans la vie, tout n'est pas que mauvais. Je sais que, par les mémoires qui seront déposés, plusieurs organisations de la société civile pourront faire valoir leurs points de vue auprès du ministre et de son équipe qui travaille à la rédaction du budget. Il faut souhaiter que leurs décisions sur le contenu du budget ne soient pas déjà prises.

UNE BONNE INITIATIVE

Autre fait intéressant, afin de réduire ses dépenses, le ministère des Finances a lancé l'examen de 277 aides gouvernementales (ou « dépenses fiscales ») totalisant 50 milliards de dollars pour déterminer et éliminer celles qui sont moins utiles ou qui « n'ont pas bien vieilli », selon les termes du ministre.

Le gouvernement a d'ailleurs commencé à couper dans ces enveloppes en réduisant les crédits d'impôt pour l'industrie du jeu vidéo, en mettant fin aux



Je suggère donc au ministre d'ajouter le mot « bidon » au titre du questionnaire en ligne, ça aurait au moins le mérite d'être clair.

subventions à l'achat de véhicules électriques et en resserrant les crédits d'impôt consacrés aux travailleurs plus âgés.

L'idée de revoir la pertinence des dépenses publiques est bonne et même souhaitable à condition que ce soit pour atteindre un objectif, et non pas seulement pour réduire les dépenses.

À mon avis, cet objectif doit être d'aller vers une société où les inégalités sociales sont réduites au minimum, où le partage de la richesse est favorisé au maximum et où la lutte à la pauvreté est une obsession constante.

UN EXEMPLE À SUIVRE

Dans ce sens, le ministre des Finances pourrait peut-être s'inspirer d'une proposition faite par la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Les spécialistes de cette chaire ont suggéré, dans l'une de leurs analyses préparatoires au grand examen des dépenses fiscales et budgétaires que le gouvernement s'est engagé à mener, de commencer par le crédit d'impôt de base dont chaque contribuable québécois

bénéficie lors de la production de sa déclaration de revenus.

En vertu de ce crédit de base, chaque Québécois ne devra pas un cent d'impôt à Québec sur les premiers 18 056 \$ qu'il aura gagnés. Ce seuil se veut, théoriquement, une façon de reconnaître le coût des besoins essentiels. Mais quel sens a encore cette reconnaissance lorsqu'on arrive aux ménages tout en haut de l'échelle? ont questionné les experts de la chaire.

Selon les spécialistes, le montant personnel de base du gouvernement fédéral (15 700 \$) diminue déjà légèrement une fois que les revenus imposables atteignent 173 200 \$. De plus, ils mentionnent que cela se produit souvent beaucoup plus rapidement dans d'autres provinces du Canada. En Nouvelle-Écosse, par exemple, la diminution du crédit s'amorce aussitôt passé le seuil de 25 000 \$ de revenus par année, pour tomber à zéro une fois passé 75 000 \$.

Au Québec, selon eux, il suffirait, par exemple, d'arrêter d'indexer chaque année le montant du crédit d'impôt de

base auquel ont actuellement droit les 306 600 Québécois qui gagnent 126 000 \$ ou plus par année pour économiser 22 millions de dollars la première année, 38 millions l'année suivante et ainsi de suite.

TROIS OBJECTIFS

Cette proposition de la Chaire en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke est, selon moi, un bel exemple de la façon de revoir les dépenses publiques en ayant en tête, non pas seulement la réduction des dépenses, mais la poursuite d'un objectif de réduction des iniquités sociales, du partage de la richesse. L'argent ainsi économisé devrait servir à la réduction de la pauvreté.

Je souhaite ardemment que l'atteinte de ces trois objectifs pour la société québécoise devienne ce à quoi le gouvernement de la CAQ va se consacrer dans les prochains mois. Toutes les semaines, on constate l'augmentation de la pauvreté au Québec, les banques alimentaires ne cessent de crier famine, les refuges ne suffisent plus à la tâche d'abriter et d'aider les personnes itinérantes.

Il ne faudrait pas sous-estimer les effets qu'ont, à moyen et long terme, l'augmentation des inégalités sociales, la mauvaise répartition de la richesse et l'augmentation de la pauvreté sur une société.

On n'a qu'à regarder chez nos voisins du Sud. Trump n'a pas été élu à cause de sa vision pour les États-Unis du futur. Il a été élu parce que c'est une personne particulièrement habile en communication et, surtout, parce qu'il a su profiter de la désillusion d'un peuple qui, malgré le fait qu'il vit dans une société riche, est continuellement confronté à des inégalités sociales, à des écarts de richesse qui ne cessent de s'amplifier et à son appauvrissement constant.

Le Québec est une société trop prospère pour tolérer la pauvreté! ◀

L'auteur est syndicaliste

Quand des familles doivent choisir entre se loger ou se nourrir, c'est une **crise politique**.

Le gouvernement doit répondre à la crise de la vie chère, **MAINTENANT.**

En savoir plus : ftq.qc.ca/vieChere

FTQ

Le monde syndical

Entrevue avec Kevin Gagnon, président de la FIM-CSN

Un beau cadeau de Noël de Béton Provincial

Orian Dorais

Il est naturel pour des indépendantistes de vouloir soutenir des entreprises québécoises face aux compagnies étrangères. Après tout, un Québec dont l'économie serait complètement dépendante d'acteurs internationaux serait-il vraiment maître chez lui?

Voilà pourquoi les cercles souverainistes ont particulièrement mal réagi lors de la vente de fleurons, comme Le Cirque du Soleil, Vachon, St-Hubert ou RONA, qu'il serait pertinent de voir repasser sous contrôle québécois. On souhaiterait voir la Caisse de dépôt ou Investissement Québec intervenir en ce sens.

Par contre, il arrive que des membres du « Québec Inc. » aient des pratiques à ce point méprisables qu'il devient ardu de les appuyer, même pour des purs et durs de la cause nationale.

On peut penser à Bombardier, champion incontesté du BS corporatif, à SNC-Lavalin, qui collectionne les scandales de corruption depuis des années, ou encore à Olymel, un employeur en tout point exécrationnel.

La même logique s'applique à Béton Provincial, qui a mis une cinquantaine d'employés en lock-out quelques semaines avant les Fêtes. Retour sur cette décision honteuse avec Kevin Gagnon, président de la

Fédération de l'Industrie manufacturière (FIM-CSN).

Orian Dorais : Pour résumer, monsieur Gagnon, les membres en lock-out de votre syndicat travaillent dans des usines de Longueuil et de LaSalle, qui appartiennent maintenant à Béton Provincial. Est-ce exact ?

Kevin Gagnon : En gros, c'est ça. Les sites de LaSalle et Longueuil appartiennent à Demix Construction, une division québécoise du groupe irlandais CRH. Je ne veux pas trop lancer des fleurs à Demix, ça n'a vraiment pas toujours été facile de s'entendre avec cet employeur, mais nos membres de LaSalle-Longueuil avaient une des bonnes conventions dans le secteur bétonnier quand ils étaient avec Demix.

Le syndicat avait réussi à obtenir plusieurs avantages. Donc, l'ancien propriétaire était loin d'être parfait, mais on n'avait jamais fait face à une situation aussi préoccupante que celle qu'on vit depuis que Béton Provincial a racheté les usines. La transaction s'est faite au printemps 2024 et, presque immédiatement, on a constaté un changement de cap assez radical par rapport aux dernières années.

O. D. : Donc, quand Béton Provincial s'est porté acquéreur des propriétés Demix, étiez-vous déjà méfiants ou est-ce que son intransigeance vous a surpris?



Avec l'inflation des dernières années, trouvez-vous que c'est acceptable de demander des gels salariaux?

K. G. : Avant même que le rachat soit finalisé, on avait déjà une certaine inquiétude. Béton Provincial n'a pas une très bonne réputation en ce qui a trait aux relations de travail. Les mois suivants nous ont montré à quel point ces nouveaux propriétaires ont peu de considération pour la partie salariée.

À la table, la partie patronale a commencé en demandant un gel salarial de 2024 à 2027, suivi d'une hausse dérisoire de 2% pour 2027-2028 et 2028-2029. Béton Provincial veut aussi arrêter de contribuer sa part de 5,5% au REER partagé et demande l'abolition du régime d'assurance actuel, financé en totalité par l'employeur. À la place, il veut que nos membres paient pour leurs assurances.

Avec l'inflation des dernières années, trouvez-vous que c'est acceptable de demander des gels salariaux? Ou d'arrêter de contribuer à des fonds dont les employés ont besoin?

O. D. : Alors, comment se sont déroulées les négociations? J'imagine que les demandes patronales n'ont pas très bien passé auprès des syndiqués...

K. G. : Elles ont été refusées en bloc lors d'assemblées. Il y avait une différence significative entre nos revendications et celles de l'employeur. Nous demandions une augmentation de 8,5% la première année, 3,5% la deuxième et 3% la troisième. Ce n'est pas démesuré si on garde en tête l'augmentation faramineuse du coût de la vie.

On veut aussi protéger les acquis de la dernière convention, donc maintenir – voire élargir – les cotisations aux assurances et aux retraites. Mais les négociations n'ont pas vraiment progressé, malgré plusieurs tentatives de la part du syndicat de faire avancer les discussions. Nos membres de LaSalle-Longueuil sont donc sans contrat de travail depuis le 30 septembre 2024.

Au cours du conflit, le syndicat a obtenu un mandat de grève de dix jours et une demande en médiation a été faite. Mais, le 5 décembre, l'employeur a unilatéralement imposé un lock-out. Aucune journée de grève n'avait été utilisée et aucun conciliateur n'avait encore été nommé. Béton Provincial n'a même pas laissé le temps de trouver quelqu'un qui devait essayer de rapprocher les deux parties. Le but de décréter un lock-out aussi tôt était d'affamer les grévistes pour la saison hivernale.

O. D. : Qu'est-ce que vous voulez dire?

K. G. : Si le lock-out avait été imposé après le 20 décembre, ça aurait été déloyal et abusif, mais au moins nos membres auraient eu accès à l'assurance-emploi. En date du 5 décembre, nos travailleurs et travailleuses n'avaient pas les prérequis pour recevoir ces prestations. C'est pour ça que l'employeur a choisi cette date.

C'était un beau cadeau de Noël de la part de Béton Provincial : votre temps des Fêtes que vous vouliez passer en famille, ce sera avec une grosse perte de revenus. C'est faire preuve d'un mépris incroyable à l'endroit du personnel, qui cumule des années ou même des décennies de service. ◀

La beauté du roman

Cette découverte est l'une des réponses qu'on peut apporter à la question qui, au terme de ce bref parcours, vient forcément se poser : avec ses spécificités et ses différences, dans sa distinction et ses voies obliques, à quoi sert la beauté romanesque?

Qu'offre-t-elle de différent, qu'offre-t-elle au-delà de la beauté en général, celle de tous les jours, celle qu'on trouve dans la vie? Si ce qu'apporte la beauté en général est un saisissement ou une joie, alors il me semble que la réponse tient dans tout ce qui dépasse le temps d'un saisissement ou d'une joie, dans ce qui reste et se diffuse, dans ce qui est peut-être même un doute.

Et si ce qu'elle apporte est un émerveillement permanent – comme devant un paysage qui nous entoure –, alors la réponse loge du côté de l'intermittence, celle qui vient avec la lecture de romans et le souvenir de la lecture. Bref, c'est dans la durée souterraine du roman, de ses personnages et de leur vie que se déploie la beauté romanesque.

Isabelle Daunais

LA BEAUTÉ DU ROMAN



Et cette durée souterraine est un lien – un lien au monde, aux lieux et à la matière, à ceux qui nous précèdent et à ceux qui nous suivent, à autrui – que la beauté, quand elle s'y trouve, rend plus clair et plus net, qu'elle révèle et permet d'approfondir. L'une des mesures les plus fortes de ce lien est la continuité des lectures au fil du temps.

Alors que la plupart des autres arts trouvent leur communauté dans le présent et la puissance de l'instant, qui confère à ceux « qui étaient là » la supériorité existentielle du témoin (dans la salle de concert ou au théâtre, dans le rassemblement que fait naître une exposition ou une performance, par exemple), le roman trouve la sienne dans l'étagement du temps et la chaîne patiente des lectures. Il n'y a pas une « scène » de la lecture romanesque, même quand une œuvre, au moment de sa parution, a valeur d'événement. Il y a au contraire une infinité de scènes, toutes plus personnelles les unes que les autres (...). ◀

La beauté du roman
Isabelle Daunais
Boréal, 2024

Février, Mois de l'histoire des Noirs

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) est là pour défendre tous ses membres, racisés ou non. La lutte continue et ce n'est pas aujourd'hui que cela va s'arrêter.

Historique

Né aux États-Unis en 1875 et décédé en 1950, Dr Carter G. Woodson fut l'instigateur de la Semaine des Noirs en février 1926 (la Negro History Week). Le mois de février fut choisi parce qu'il correspondait au mois d'anniversaire de naissance de deux grands abolitionnistes de l'esclavage, Frederick Douglass et Abraham Lincoln.

Le Mois de l'histoire des Noirs au Québec

Le 23 novembre 2006, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi visant à faire du mois de février le Mois de l'histoire des Noirs, afin de souligner la contribution historique des communautés noires à la société québécoise. Depuis plus de 300 ans, les générations successives de Québécoises et de Québécois des communautés noires font profiter le Québec de leur savoir-faire, de leurs talents et de leurs visions dans toutes les sphères d'activités.

Extrait du site du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Le Mois de l'histoire des Noirs est l'occasion de souligner et de célébrer l'histoire et la culture noires, et d'honorer les ancêtres et les leaders des communautés noires, leurs réalisations et leur longue lutte pour la libération. Ensemble, apprenons pendant un mois et agissons toute l'année.

Soyons plus solidaires que jamais !

sfmm429.qc.ca



Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal – SCFP



Le monde du travail

Le travail invisible du clic

Une exploitation systématique à l'échelle mondiale

Maïka Desjardins*

Plusieurs personnes ont déjà eu recours à l'intelligence artificielle (IA) pour obtenir des réponses instantanées ou pour recevoir un service rapide. Pourtant, derrière ces systèmes, présentés

comme des actions technologiques autonomes, se cache un travail invisible, effectué par des humains. Ce travail, largement méconnu, soulève des enjeux majeurs liés aux droits humains, où cette main-d'œuvre est invisibilisée, mal rémunérée et exploitée.



Le travail du clic consiste à diviser des tâches simples et répétitives comme du tri de données, de la reconnaissance d'image ou des évaluations de produits, le plus souvent pour une rémunération indécente.

UN TRAVAIL PRÉCAIRE ET DÉSHUMANISANT

Le travail du clic consiste à diviser des tâches simples et répétitives comme du tri de données, de la reconnaissance d'image ou des évaluations de produits accomplies par plusieurs personnes, le plus souvent pour une rémunération indécente. À l'échelle mondiale, entre 45 et 90 millions de personnes réalisent ce type de travail dans des conditions précaires.

Sans statut juridique clair auprès de l'État, elles sont privées de leurs droits fondamentaux : elles n'ont ni contrat de travail défini, ni protection sociale, ni recours en cas de licenciement déraisonnable. Elles sont connectées en permanence, prêtes à accomplir des tâches mécaniques et déshumanisantes, en plus d'être constamment exposées à des images violentes, pour un salaire très bas. Ces facteurs engendrent une perte de sens du travail, pouvant mener à de l'épuisement psychologique.

Ce travail, dans sa forme actuelle, est un exemple criant d'exploitation systématique dans l'ère numérique, qui pèse sur des millions de vies. L'invisibilité du travail du clic est essentielle à son efficacité. C'est l'une des raisons pour lesquelles ce travail reste largement ignoré du grand public : l'illusion d'une IA autonome masque la réalité d'une exploitation humaine et fait taire les critiques.

LE CAS DE MTURK

Amazon Mechanical Turk (MTurk), une plateforme numérique qui distribue des microtâches à une main-d'œuvre mondiale, en est un exemple. En 2018, seulement 2 676 « Turkers » ont réalisé 3,8 millions de tâches à un rythme effréné du travail à la demande. À tout moment, une alerte HIT (Human Intelligence Tasks) surgit pour indiquer une nouvelle « offre d'emploi ». Les travailleurs ont un temps limité pour réaliser la microtâche et la soumettre pour ne gagner qu'entre 2 \$ et 7,25 \$ l'heure.

Toutefois, seuls les Turkers américains et indiens sont rémunérés en

argent, les autres doivent se contenter de bons d'achat Amazon! De plus, la rémunération n'inclut pas tout travail lié à la recherche de tâches, celles rejetées par l'employeur et celles qui n'ont jamais été envoyées.

LE « CYBERPROLÉTARIAT »

Ce modèle de travail abusif, le « cyberprolétariat », permet aux géants technologiques de se déresponsabiliser en sous-traitant des microtâches, créant des conditions d'exploitation invisibles, et ce, à l'échelle mondiale. Des travailleurs et travailleuses sont privés de droits et de protections, vivant dans l'incertitude permanente et soumis à des rythmes de travail épuisants et déshumanisants.

Il ne s'agit pas uniquement de conditions de travail précaires, mais d'un véritable système qui structure et renforce les rapports de force dans une économie numérique qui échappe à tout contrôle social. Le danger réside dans l'illusion entretenue par les géants du numérique que ce modèle est non seulement inévitable, mais qu'il s'agit d'une forme de « liberté » pour les travailleurs qui peuvent choisir leurs tâches et leurs horaires.

Ce discours de l'autonomie individuelle dissimule un système fondé sur l'exploitation, où chaque travailleur est responsable de sa propre précarité, sans recours possible ni pouvoir de négociation. Leur isolement et leur absence de liens formels avec l'employeur rendent extrêmement difficile leur organisation collective.

DES INITIATIVES DE RÉSISTANCE

Face à cette réalité, diverses initiatives tentent d'inverser la tendance et de proposer des solutions pour améliorer les conditions de travail des travailleurs du clic.

L'Organisation internationale du Travail (OIT), dans son rapport de 2018, dresse 18 critères pour garantir un travail décent avec une reconnaissance des droits fondamentaux dans le secteur du numérique, notamment par l'instauration d'un salaire minimum en fonction du pays de résidence des tra-

vailleurs et un encadrement juridique du travail du clic.

Des plateformes alternatives, telles que Daemo souhaitent concurrencer MTurk en offrant un espace de travail décent et respectueux des travailleurs. Parallèlement, des extensions ont été développées servant à trier les tâches plus efficacement, à créer des alertes lors d'apparition de tâches mieux rémunérées.

Des plateformes comme Turkopticon et FairCrowdWork permettent aux travailleurs de noter les plateformes de microtâches, leurs employeurs et leurs collègues pour améliorer la transparence des plateformes. Finalement, un guide de bonnes pratiques, The Dynamo Guideline, a été élaboré pour les recherches universitaires utilisant le travail du clic afin d'assurer une éthique dans l'utilisation des données.

Malgré tout, ces initiatives, bien qu'essentielles, restent marginales et ne suffisent pas à contrer l'ampleur du phénomène en s'attaquant aux racines structurelles de l'exploitation. Les géants du secteur, tel qu'Amazon, restent largement dominants et les efforts pour créer une véritable régulation des plateformes numériques se heurtent à des résistances politiques et économiques importantes.

Pour véritablement changer la donne, il est urgent de repenser le modèle économique des plateformes numériques. Cela implique notamment une régulation forte, une reconnaissance des travailleurs et travailleuses du clic comme salariés, avec tous les droits associés à ce statut, ainsi qu'un engagement à faire respecter des normes sociales et éthiques dans l'économie numérique.

Il faut repenser l'avenir de l'IA en termes d'impacts technologiques, humains, environnementaux et sociaux. Le fait de construire une société plus juste et plus démocratique doit demeurer une priorité et ce, peu importe les tendances technologiques actuelles. ◀

*Centre international de solidarité ouvrière



La solidarité syndicale internationale

Michel Chartrand a présidé la conférence de 1975

Le CISO fête ses 50 ans

Luc Allaire

Le Centre international de solidarité ouvrière fête ses 50 ans cette année. Il a été fondé à la suite de la Conférence internationale de solidarité ouvrière qui s'est tenue à Montréal en juin 1975. Présidée par Michel Chartrand – alors du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal de la CSN – cette conférence a réuni plus de 600 participants pendant quatre jours, dont une délégation étrangère de 43 personnes provenant d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles et du monde arabe.

Pendant 4 jours, ces 600 personnes ont vécu une période de solidarité intense au cours de laquelle « ils ont pu comparer leurs expériences et leurs luttes avec celles des militants étrangers et ceux du Québec contre l'ennemi commun : le capitalisme et les multinationales », soulignait alors Hubert Sacy, responsable de l'information à cette conférence.

LE CHILI ET LA PALESTINE

Le coordonnateur général de l'Unité populaire du Chili, Rafael Augustín Gumucio, participait à cette conférence. Dans son discours, il a déclaré que les travailleurs chiliens subissaient la plus cruelle répression jamais connue en Amérique latine, après le coup d'État au Chili du 11 septembre 1973 qui a entraîné la chute du gouvernement présidé par Salvador Allende.

La question palestinienne a aussi été longuement discutée lors de cette conférence. Le représentant de la Conférence internationale des syndicats arabes, Soliman Ali Ahmed, a alors dénoncé le fait que « l'impérialisme, le sionisme et les forces réactionnaires ont collaboré à la création de l'État d'Israël aux dépens du peuple palestinien qui fut chassé de son pays par la force.

Sur la Palestine, ils ont établi une base impérialiste bâtie sur l'agression, le racisme, afin de protéger leurs intérêts pétroliers dans la région arabe et pour faire taire le progrès et le développement du monde arabe ».

Le président de la CEQ (aujourd'hui la CSQ), Yvon Charbonneau, a appelé les travailleurs de tous les continents, regroupés en syndicats et en partis politiques, à construire leur solidarité concrète. « Pour nous au Québec, cette conférence nous rappellera que la lutte des travailleurs contre le capitalisme et ses manifestations politiques est une lutte de caractère essentiellement international. »

LA NAISSANCE DU CISO

De cette conférence internationale est né le Centre international de solidarité

ouvrière. En effet, les organisations syndicales québécoises se sont alors unies pour créer un organisme de solidarité internationale dont la direction est composée essentiellement de représentantes et représentants de syndicats. Encore aujourd'hui, le Comité exécutif est composé de porte-paroles de la CSN, de la FTQ, de la CSQ, de la FIQ et de l'APTS. Au conseil d'administration, on retrouve des personnes déléguées par des syndicats de divers secteurs, comme les Métallos, UNIFOR, le CRFTQMM, la FNEEQ-CSN, le CCMM-CSN, le SCFP, etc.

« Les militantes et militants qui ont organisé cette conférence en 1975 seraient très fiers de constater qu'un demi-siècle plus tard, les syndicats continuent de porter son héritage en faveur d'un monde plus juste et plus démocratique auprès de leurs membres et des alliés internationaux », affirme la coordonnatrice du CISO, Amélie Nguyen.

« Notre organisation continue à remettre en question les fondements injustes de l'économie actuelle et à rendre visibles ses impacts sur les droits humains et l'environnement, notamment l'exploitation intolérable d'une grande partie des travailleuses et travailleurs du monde et l'affaiblissement des systèmes démocratiques au bénéfice des plus nantis. »

RENFORCER LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE

La mission du CISO vise à renforcer la solidarité internationale entre travailleuses et travailleurs pour un monde plus juste et démocratique, grâce à une compréhension des causes communes des violations de leurs droits, ici et ailleurs. Cela passe par l'éducation populaire et des actions concrètes de solidarité internationale pilotées par des partenaires de confiance et de longue date du CISO dans divers pays, comme le Mexique, Haïti, le Chili, le Bangladesh, la Palestine ou la Colombie.

En 2025, le CISO tiendra plusieurs activités, dont une exposition de photos retraçant son histoire, qui sera dévoilée en mai prochain. Il y aura aussi une journée de réflexion sur la solidarité syndicale internationale en novembre ou décembre 2025, suivie d'une soirée festive.

Ces activités entourant le 50^e anniversaire visent notamment à faire connaître et reconnaître la singularité et l'apport du CISO en solidarité internationale, afin de contribuer à sa pérennité.

LA FIN DE L'ACDI

Pendant des années, le CISO a bénéficié de subventions de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). En 2013, lorsque le gouvernement Harper a décidé de fermer



Le Centre international de solidarité ouvrière a été fondé à la suite de la Conférence internationale de solidarité ouvrière qui s'est tenue à Montréal en juin 1975 et qui était présidée par Michel Chartrand.

l'ACDI pour la remplacer par Affaires mondiales Canada, le CISO comptait six employés permanents et menait des projets de coopération dans plusieurs pays d'Amérique latine, en Haïti et en Afrique francophone. Aujourd'hui, la situation a bien changé, seule la coordonnatrice, Amélie Nguyen, a un emploi permanent, avec l'appui de stagiaires bénéficiant de subventions.

Cette décision de fermer l'ACDI a mis un terme à une vision solidaire de l'aide internationale canadienne. Dans les années 1960, un visionnaire, Paul Gérin-Lajoie, était nommé à la tête de l'ACDI. Fort de ses succès en tant qu'ex-ministre de l'Éducation dans le Québec de la Révolution tranquille, il a doté l'ACDI d'une mission : participer au développement des pays pauvres.

À l'ONU, le Canada se fait alors le champion du développement en réclamant une contribution mondiale équivalente à 0,7 % du PIB des pays riches dans la bataille mondiale contre la pauvreté.

Lorsque le parti conservateur de Stephen Harper forme un gouvernement minoritaire en 2006, il modifie graduellement les règles de fonctionnement. Avec la fusion de l'ACDI au ministère des Affaires extérieures et du Commerce international (MAECI), la mission n'est plus la lutte contre la pauvreté, mais la défense des intérêts économiques du Canada dans le monde.

En fait, tous les principes sur lesquels l'ACDI a été construite sont systématiquement détruits.

Le Canada devient alors, selon l'OCDE, le mauvais exemple des pays en réduisant sa contribution au développement international à des niveaux inédits, cette contribution a été réduite à 0,27 % du PIB. Depuis ce temps, le gouvernement libéral de Justin Trudeau n'a pas haussé le financement de l'aide internationale.

EXCLUS DES SUBVENTIONS À L'AIDE INTERNATIONALE

Depuis 2013 donc, le CISO de même que les organisations syndicales n'ont plus accès aux subventions du gouvernement fédéral pour développer des projets de coopération internationale. À l'époque, la CSN, la CSQ, la FTQ et l'UPA disposaient de subventions pour aider des organisations syndicales des pays pauvres à se développer.

« Pour faire face aux enjeux actuels et globaux que sont la lutte aux changements climatiques, la hausse des inégalités, la montée de l'extrême droite dans de nombreux pays, la solidarité syndicale internationale est essentielle », souligne Amélie Nguyen.

Le CISO, dans ses activités d'éducation et de solidarité, adopte une approche critique « visant à remettre en cause et à déconstruire les rapports de pouvoir historiques qui ont engendré une exclusion et des violations de droits des communautés du Sud global. La colonisation, la mondialisation néolibérale et les préjugés fondés sur la race, le genre et la classe sociale sont à l'origine de ces mécanismes d'exclusion, tant sur le plan national qu'international. L'autodétermination des peuples et des collectivités demeure centrale à l'atteinte des objectifs du CISO ».

« Nous demeurons persuadés que cette approche demeure des plus pertinentes pour faire face à un système économique et financier générant des crises multiples – écologique, sociale, démocratique... – dont les impacts croissants sont vécus par les populations d'ici et d'ailleurs, alors que le pouvoir des entreprises transnationales est toujours plus démesuré », de conclure Amélie Nguyen. ◀

Les migrants

J'ai suivi le parcours des migrants au Mexique. Ils ont laissé derrière eux un monde de violence, perpétrée par le crime organisé et les autorités corrompues. Les mères et les pères répétaient qu'il était impossible de rêver d'un avenir meilleur quand on ne sait jamais si son enfant rentrera à la maison après l'école ou s'il aura été kidnappé par un gang. Quel parent peut vivre avec la crainte insupportable que, un jour, sa fille puisse être choisie par un « muchacho » (membre d'un gang de garçons) pour devenir sa « petite amie » ?

Le choix est assez simple, finalement : attendre de se faire tuer ou prendre la route. Tout le monde sait que le voyage sera pénible, violent, déshumanisant. Mais beaucoup décident de partir parce que, au moins, au bout de la route, il y a l'espoir. [...]

Aux psychologues de Médecins Sans Frontières, des migrants ont décrit des actes d'une violence inouïe : viols, passages à tabac, obligation de regarder des actes de violence contre d'autres migrants ou d'y participer, démembrer un corps, obligation de transporter des parties de corps démembrés, exposition publique de têtes ou d'intestins coupés, etc.

Toutes ces personnes sont escroquées. On appelle les passeurs « les coyotes ». À l'époque, ils exigeaient entre 6 000 et 10 000 dollars américains en échange de deux ou trois chances de traverser la frontière américaine. Tout le long de ce parcours, des montants supplémentaires sont demandés. Menacés, vulnérables, les migrants n'ont pas le choix : l'opération est contrôlée par des gangs locaux (maras).

Ceux qui réussissent à traverser aux États-Unis sont détenus pendant des jours dans des cellules froides (surnommées « les congélateurs »), où les gens dorment en cuiller pour se réchauffer et où les conditions d'hygiène sont déplorables. Si leur demande d'asile n'est pas jugée crédible, ils sont renvoyés dans leur pays d'origine.

Je suis allée à l'aéroport de San Pedro Sula, au Honduras, où aboutissent les Honduriens déportés. À leur descente d'avion, ils montent dans un bus militaire, qui les conduit à l'aérogare. La Croix-Rouge est là, leur remet une petite trousse de premiers soins, leur offre un café et la possibilité d'appeler leurs proches.

Mais telle n'est pas la priorité des migrants : d'abord et avant tout, ils récupèrent le sac contenant leurs effets personnels, d'où ils sortent leur ceinture et leurs lacets, confisqués comme s'ils étaient de dangereux criminels. Lacer ses souliers, tel est le maigre symbole de la liberté retrouvée. Mais quelle liberté ? Rares sont ceux qui sont accueillis à bras par leur famille. Les « coyotes » les attendent à la sortie; jusqu'à 30 % des personnes libérées reprendront le périple à travers le Mexique pour tenter à nouveau leur chance à la frontière américaine. ◀



L'Ebola, les bombes et les migrants
D^{re} Joanne Liu avec André Pratte

Libre Expression, 2024

Semaine des enseignantes et enseignants

2 au 8 février 2025

➤ **Valoriser les profs doit être une priorité toute l'année! Alors, le gouvernement doit non seulement les **ÉCOUTER**, mais surtout poser des **GESTES CONCRETS**.**



Les BLEUS répondent PRÉSENT



24/7



Beau temps/
mauvais temps



En cas
d'urgence



Partout

« Les nations fragiles. Ces peuples qui affrontent la modernité », de Félix Mathieu

Les arguments fragiles à la défense du Canada**Simon Rainville**

Le Canada est à la recherche de son unité face aux États-Unis de Donald Trump. Il faut dire que le « pays », qui n'est en fait qu'un arrangement constitutionnel pragmatique, n'a jamais été uni. Fidèles à leur habitude, les journalistes des grands médias trompettent pourtant en chœur : « La faiblesse de Justin Trudeau menace les rapports de force face aux États-Unis ».

En envahissant l'Ukraine, Poutine a ramené à l'avant-scène de la politique internationale la logique la plus simple du pouvoir. Trump se dépêche de l'appliquer à son tour. Que l'on soit d'accord ou non avec ce procédé amoral ne change rien à cette réalité vieille comme l'histoire humaine. Les puissants imposent leurs vues.

LE CANADA EN MANQUE D'UNITÉ

Monsieur Unité, Jean Chrétien, celui-là même qui est derrière « la nuit des longs couteaux » de 1981 et le vol du référendum de 1995, a intimé les Canadiens *from coast to coast* de faire front commun contre la « menace existentielle pour le Canada » que représente Donald Trump.

Avec Pierre Elliot Trudeau, Chrétien est le premier ministre canadien qui a le mieux incarné le réalisme politique de la domination du fort sur le faible contre le Québec. Il comprend mieux que d'autres ce qui se trame actuellement. Cette fois, son pays se retrouve dans le rôle de la victime. Et il rit moins fort.

Pendant ce temps, les journalistes gommement le manque d'unité réel,

constant et systémique du Canada. Il faut dire que, depuis longtemps, les fédéralistes n'ont plus rien à offrir comme symbole d'unité. Plus profondément encore, la divergence des intérêts économiques et politiques de chaque province s'accroît constamment.

Qui plus est, un multiculturalisme de plus en plus décomplexé a remplacé le biculturalisme et le bilinguisme des années 1960-1980. Or, ce multiculturalisme ne rejoint plus l'ensemble des populations du Canada. Trump sait précisément que l'arrangement constitutionnel qu'est le Canada est friable. C'est pourquoi il joue la carte du chaos en affirmant vouloir faire du Canada un État américain. Un puissant attaque là où il sait son ennemi faible.

UNE ÉNIÈME VERSION DU FÉDÉRALISME D'OUVERTURE

Les intellectuels peinent eux aussi à défendre ce pays dont personne ne veut. On en prendra pour exemple la parution récente de l'essai *Les nations fragiles. Ces peuples qui affrontent la modernité* (Boréal, 2024), de Félix Mathieu.

L'essayiste utilise la méthode comparative afin de mieux nous vendre sa salade fédéraliste en affirmant que les nations minoritaires – qu'il nomme « fragiles » – ne sont pas toutes confrontées aux mêmes défis, selon qu'elles se situent dans un État unitaire ou dans un État fédéral.

Pour l'essentiel, l'argument qui sous-tend tous les autres dans le livre est que le Québec n'a pas à se plaindre de son sort quand il se compare à la Catalogne, à l'Irlande du Nord, à la Wallonie et au Sud Tyrol. Mathieu



Comme c'est l'habitude dans ce type d'essai fédéraliste, tous les éléments traumatiques de l'histoire québécoise sont minimisés ou omis.

essaie de montrer que le Québec s'en tire plutôt bien puisque la structure et la Constitution du Canada lui permettent d'établir ses institutions propres dans plusieurs domaines.

Comme c'est l'habitude dans ce type d'essai fédéraliste, tous les éléments traumatiques de l'histoire québécoise sont minimisés ou omis. Par exemple, la Crise de la conscription de 1917 n'est pas mentionnée, alors qu'elle représente pourtant bien notre inconsistency politique. Dans un procédé classique du puissant qui veut ridiculiser la résistance du dominé, Mathieu utilise abondamment les guillemets afin de montrer que nous nous inventions de

faux symboles et de faux héros. Ainsi, les patriotes deviennent des « rebelles ».

L'auteur préfère nous dire que le Québec a tout ce qu'il faut pour se développer malgré son manque d'autonomie et de légitimité. Plus on lit Mathieu, plus on se demande où il situe le pouvoir au Canada. Tout est ramené aux plans juridiques et institutionnels, comme si la domination, le rapport de force n'existaient pas. Drôle de perspective pour un spécialiste du pouvoir politique. Autre exemple : le multiculturalisme est présenté en quelques pages comme une idéologie et une politique quasi anecdotiques, alors qu'il est le fondement du Canada depuis 50 ans.

UNE LECTURE SIMPLISTE DE NOTRE HISTOIRE

Je ne dirai rien des autres nations dominées, dont Mathieu traite puisque je ne prétendrai pas connaître leur situation dans le détail. Je dirai seulement que, lorsqu'il parle du Québec et du Canada, on y retrouve essentiellement les vieilles rengaines fédéralistes, comme « l'asymétrie » et « l'ouverture ». Il affirme même que le Canada est un État décentralisé, comme si le gouvernement fédéral n'exerçait pas toujours davantage sa suprématie sur les provinces depuis la Seconde Guerre mondiale.

Qu'à cela ne tienne, Mathieu revisite l'histoire du Québec et du Canada en cherchant des « points tournants positifs, négatifs et neutres ». Selon lui, toute l'histoire du Québec doit se lire dans les promesses faites par le pouvoir impérial en 1774.

L'Acte de Québec, qui reconnaissait notre droit à la langue française, au catholicisme et au droit civil français, serait l'horizon naturel de ce beau grand

pays. Tout le reste, de *l'Acte d'Union* au rapatriement de la constitution, ne serait que des « tournants négatifs » qui ne sont finalement que des erreurs de parcours.

« Or, depuis *l'Acte de Québec* de 1774, dit l'auteur, le projet assimilateur est pour l'essentiel écarté, bien qu'il revienne à l'avant-plan, de diverses manières, au fil des ans et des luttes institutionnelles. C'est l'horizon d'un sentier fédéral, plutôt décentralisé, qui va se confirmer avec l'adoption de la *Loi constitutionnelle de 1867*. Par contre, et comme le détermine la *Loi constitutionnelle de 1982*, cette décentralisation connaît des limites, tant symboliques que pratiques. » On croit halluciner.

Mathieu quémande, dans une posture traditionnelle fédéraliste toute québécoise, la mansuétude canadienne. Il demande au Canada de renouer immédiatement avec l'esprit de reconnaissance qui se cachait derrière *l'Acte de Québec*, comme si cet acte avait été accordé par le roi britannique par grandeur d'âme et non pas pour convaincre nos ancêtres de ne pas se joindre à la révolution américaine contre Sa Majesté.

L'auteur affirme même que « rien n'empêche le type d'État fédéral territorial de prévoir, pour la nation non souveraine – comme pour toutes les autres entités fédérées – une autonomie gouvernementale significative ».

Selon lui, le Canada devrait mettre fin aux « limites symboliques et pratiques » de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Pourquoi le ferait-il? Essentiellement, répond Mathieu, pour montrer que le Canada est gentil et conciliant, dans la bonne vieille utopie libérale, et qu'il peut créer des relations « gagnant-gagnant ». Comme analyse politique, on repassera.

UNE LECTURE RÉALISTE DU POUVOIR

La thèse de Mathieu tiendrait encore moins la route si on l'examine d'un point de vue économique. L'histoire le prouve abondamment : les intérêts du Québec ne comptent pas. Mais le politologue n'en parle pas, obnubilé qu'il est par les symboles, les institutions et le juridique.

La désunion actuelle dans les négociations à venir avec les États-Unis est pourtant symptomatique. Il est certain que, quand le Canada devra faire des choix, c'est le Québec qui sera largué le premier, que le futur premier ministre soit un libéral de l'Ontario ou un conservateur de l'Ouest.

Lorsqu'il s'agit de *realpolitik*, c'est toujours le Québec qui est défavorisé. Les nations voient d'abord à leurs intérêts, comme le font les États-Unis envers le Canada. Et cette dure réalité du pouvoir, aucun fédéralisme presque-asymétrique-nouveau-génie-postmachin ne la changera. Les « nations fragiles » ne font que subir. ◀

Photo : Encyclopédie canadienne

Simon Rainville
Épilogue de Yvan Lamonde

L'INDÉPENDANCE
pour mettre fin
à l'anormalité
du Québec

LES ÉDITIONS DU RENOUVEAU QUÉBÉCOIS

INCONTOURNABLE

L'INDÉPENDANCE

*pour mettre fin
à l'anormalité du Québec*

PAR SIMON RAINVILLE

Éditions du Renouveau québécois
20 \$

Faites votre chèque à l'ordre de *l'aut'journal*,
4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4
Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

La laïcité

Plusieurs enjeux liés à la neutralité religieuse de l'État

Qu'annonce l'année 2025?

Marie-Claude Girard

L'année 2025 s'annonce prolifique quant aux éventuels débats entourant la laïcité de l'État québécois, et ce, tant au fédéral qu'à Québec. Voici pourquoi.

AU FÉDÉRAL

La Cour suprême accepte de revoir la décision de la Cour d'appel du Québec au sujet de la validité de la *Loi sur la laïcité de l'État*. Or, peu importe sa décision, cela créera un grand remous au Québec, puisqu'on y privilégie une approche citoyenne pour favoriser le vivre ensemble, de même que dans le reste du Canada, plus enclin au multiculturalisme et donc moins favorable à ce concept.

L'élection d'un nouveau gouvernement fédéral mettra également en lumière plusieurs enjeux liés à la neutralité religieuse de l'État, tels :

- La pertinence du serment d'allégeance, requis pour siéger au Parlement, à Sa Majesté et gouverneur suprême de l'Église d'Angleterre, le Roi Charles III, et déjà contesté par les députés du Bloc québécois, du NPD et de certains députés libéraux et conservateurs¹.

- La pertinence de maintenir la lecture d'une prière à la Chambre des communes en début de séance bien que la Cour suprême se soit déjà prononcée, en 2015, contre la récitation de la prière par des représentants de l'État dans le cadre de leurs fonctions². Bien que les assemblées législatives et le



La Cour suprême accepte de revoir la décision de la Cour d'appel du Québec au sujet de la validité de la Loi sur la laïcité de l'État.

Parlement ne soient pas tenus de se soumettre aux décisions de la Cour suprême, cet enjeu est régulièrement mis de l'avant par le Bloc Québécois qui défend une plus grande neutralité religieuse de l'État.

- L'abrogation de l'exception religieuse du *Code criminel* canadien, lorsqu'il est question de propagande

haineuse, demandée par le Bloc Québécois via les projets de loi C-367 et C-373, et aussi par le gouvernement Legault³ de même que par de nombreuses organisations de la société civile, dont le Rassemblement de la laïcité⁴ et le Centre consultatif des relations juives et israéliennes (CIJA)⁵.

De son côté, la ville de Montréal doit remplacer le panneau de bienvenue représentant une femme voilée de son hall d'entrée, en raison du « malaise » qu'il suscite, mais essentiellement, comme le soulignait la mairesse, Valérie Plante, pour réitérer que le Québec est une société laïque⁶.

À QUÉBEC

Le gouvernement Legault se prononcera sur le rapport du Comité consultatif sur les enjeux constitutionnels du Québec au sein de la fédération canadienne⁶ qui recommande notamment de doter le Québec d'une constitution codifiée qui inclurait les lois fondamentales actuellement en vigueur, dont la *Loi sur la laïcité de l'État* (loi 21).

Le gouvernement a aussi annoncé qu'il songeait à légiférer afin d'interdire la prière dans l'espace public ainsi qu'à modifier la *Loi sur l'instruction publique* et la loi 21 afin de contrer le phénomène d'« entrisme religieux » observé dans certaines écoles publiques⁷.

ET, IL Y A PLUS

La Cour supérieure devrait entendre le recours en justice (via un *mandamus*) de Droits collectifs Québec et du Mouvement laïque québécois (MLQ) contre le Conseil de la magistrature du Québec pour l'enjoindre d'établir des règles traduisant les exigences de la laïcité de l'État auprès des juges⁸. Cette cause est importante, car elle concerne le droit de toute personne vivant au Québec de bénéficier d'institutions judiciaires laïques.

L'actualité politique et religieuse de 2025 contribuera sans conteste à ajouter davantage d'éléments à cette liste. Il s'agira vraisemblablement d'une année très mouvementée en matière de débats entourant la laïcité de l'État. ◀

1. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-04-10/le-serment-d-allégeance-a-la-couronne-reste-a-ottawa.php>
2. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-05-10/laicite/le-bloc-...>
3. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-11-29/discours-haineux-quebec-appelle-ottawa-a-colmater-la-faille-de-l-exemption-religieuse.php>
4. <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-12-03/discours-haineux-et-exemption-religieuse/une-position-intenable-qui-a-assez-dure.php>
5. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2023-11-27/discours-haineux-et-exemption-religieuse/le-bloc-veut-s-attaquer-aux-discours-haineux-et-antisemites.php>
6. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/justice/publications-adm/comites-consultatifs/cccecqfc/BOM_Rapport_Comite_consultatif_2024_vf.pdf
7. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-12-06/legault-veut-interdire-les-prieres-en-public.php>
8. <https://t.soquij.ca/Sg68C>
9. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2024-10-28/hotel-de-ville-de-montreal/l-affiche-presentant-une-femme-voilee-sera-retee.php>

Marie-Claude Girard

MENACES CONTEMPORAINES À L'ÉGALITÉ DES SEXES AU QUÉBEC

INDISPENSABLE

MENACES CONTEMPORAINES à l'égalité des sexes au Québec

PAR MARIE-CLAUDE GIRARD

Éditions du Renouveau québécois
25 \$

Faîtes votre chèque à l'ordre de *l'aut'journal*,
4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4
Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

NOTRE DRAPÉAU, NOTRE FIERTÉ!

LUC THÉRIAULT
Député de Montcalm
1 800 263-5726

NATHALIE SINCLAIR DESGAGNÉ
Députée de Terrebonne
450 964-9417

GABRIEL STE-MARIE
Député de Joliette
450 752-1940

MONIQUE PAUZÉ
Députée de Repentigny
450 581-3896

YVES PERRON
Député de Berthier-Maskinongé
819 228-1210

Lanaudière, c'est nous!



DÉCOUVREZ-NOUS



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

14 février 2025

Journée de reconnaissance des délégués sociaux et déléguées sociales

MERCI!



L'APARTÉ AVEC ÉLORA

SIMONBANVILLE.COM
PATREON.COM/BANVILLE

